STORES ET TOILES
Estimation et installation GRATUITES
Lyne Lavoie
Décoration intérieure • Home staging
Habillage de fenêtre et de lit
Service de rembourrage
Coloration
819 424-3903

Investissements & Assurances
Question de Finance inc.
www.questiondefinance.com
Cabinet De Services Financiers
En vouloir plus pour votre argent... 1-888-625-1477

SAINT-DONAT • 15 JANVIER 2010 • VOLUME 38 • Nº 2 • 20 pages • Nouvelles de Saint-Donat, NDM, Entrelacs, Chertsey et régions

Le Journal Altitude 1350

55¢
No convention 40012824
No PAP 8892

Jans en Vercors
Saint-Donat

Prix de Grand Pré 2009

Marie-Stella Bourgeois, de NDM, reçoit les honneurs de la Nouvelle-Écosse pour son rôle dans l'art acadien

par Jean Lafortune

Avec un tel prénom, on ne peut renier son appartenance à l'Acadie quand on entend celui de Marie-Stella prononcé dans une langue caractéristique de ce coin de pays en Nouvelle-Écosse.

Le 29 octobre dernier, Marie-Stella Bourgeois, Lefort-Poirier de son nom de fille, recevait des mains du premier ministre de la Nouvelle-Écosse le Prix de Grand Pré «En reconnaissance de son art exceptionnel... pour ses nombreuses contributions à la culture et aux arts acadiens en Nouvelle-Écosse et ailleurs», peut-on lire sur le certificat d'honneur qui lui a été décerné.

Marie-Stella Bourgeois est née et a vécu 18 ans à Cap-Breton, dans le petit village de pêcheur de Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, et c'est là qu'elle a fait ses débuts plutôt précoces dans le monde de l'art et de la culture.

Polyvalente en tout ce qui touche l'exécution de toutes les facettes du monde artistique, en passant par la peinture, la sculpture, le crochetage, la céramique et autres, c'est dans le monde du «hookage», nom couramment employé en Acadie découlant de l'anglais «hook», traduction du nom crochet, que notre Acadienne s'est lancée dès l'âge de 4 ans.

Marie-Stella Bourgeois au-dessus de son métier tenant son certificat d'artiste et artisane de l'année 2009 qu'elle a reçu des mains du premier ministre de Nouvelle-Écosse. Photo ALTITUDE

En effet, dans les années 30, les maisons n'étant pas isolées, les femmes crochetaient des tapis pour couper l'air sous les portes et autour des fenêtres. Elles confectionnaient également avec cette laine de mouton des couvre-lits et des rideaux.

Or une décoratrice de renom venant de New-York, Miss Lillian Burk, découvrit cet art local bien caractéristique au cours d'un voyage dans la région. De retour dans la métropole américaine et après en avoir présenté quelques exemplaires à sa riche clientèle, elle prit des commandes et retourna en Acadie où elle créa, en quelque sorte, une nouvelle industrie locale. Les femmes se mirent à l'ouvrage et crochetèrent à la chaîne. Et la petite Marie-Stella, âgée de 4 ans, commença à s'amuser en bout de ligne en fabriquant,

suite en page 17

Vaccination antigrippale saisonnière à Saint-Donat le 23 janvier

page 5

SOMMAIRE

Maire St-Donat
page 3
Nécrologie
page 4
Coups de coeur 2009
page 8
Budget Saint-Donat
pages 10 et 11
Maire NDM
page 15
Budget NDM
page 16

Desrosiers Ford
STE-AGATHE
LACHUTE - MONT-TREMBLANT
MAINTENANT TROIS ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR !
1-800-567-6702

Optique Expert du nord
Examen de la vue Verres de contact
Lunettes
Saint-Donat
508, rue Principale 819-424-3181
Pour les plus beaux yeux en ville

DÉMARREUR À DISTANCE
À PARTIR DE 119,99 $* * installation en sus
Lebeau Vitres d'autos
NOUVEAU SONDE THERMALE 29,99 $
ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE
1061, Principale, Ste-Agathe-des-Monts 1-800-263-2710 326-2882

Bonne route via HONDA de Sainte-Agathe
ÉCONOMISEZ !
ÉCONOMISEZ CONSOMMATION 100 KM 7,3 LITRES AUTOROUTE 10,3 LITRES VILLE
CR-V LX 2WD 2008
À PARTIR DE 358 $/MOIS*
OBTENEZ UNE CARTE D'ESSENCE DE 1 000 $
0 $ COMPTANT
0 $ TRANSPORT ET PRÉPARATION
À PARTIR DE 0,9 % TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR TOUS LES MODÈLES 2008
HONDA DE SAINTE-AGATHE
1717, route 117, Ste-Agathe-des-Monts
819.326.1717 1.877.326.1717
*Carte d'essence 2000$ Odyssey, 1000$ Accord, et CRV. ** Location de 48 mois (60 mois sur la Civic (FA1528EX)), Fit DX 2008 (GD3728E), CR-V 2WD 2008 (RE3838E), taxes en sus 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Détails sur place. † Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissible au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750$ sur certains modèles. Détails sur place, illustrations à titre de références seulement.
HONDA

OPINION du lecteur

Le gym et La Réserve

Il y a six ans, Robert et moi déménagions dans le Nord pour y établir notre famille, notre maison et il y a quatre ans, notre commerce.

Nous avons très rapidement vu diverses différences entre la grande ville et une plus petite communauté locale, comme comment l'achat local est toujours en tête et la différence entre les principales valeurs. C'est très important pour nous comme citoyens, voisins et commerçants d'essayer d'être partie de ce sens du local qui est visible tant entre les commerçants, un envers l'autre, et entres les clients et la population générale.

J'offre mes plus grands excuses, car je n'étais pas au courant de la lettre du mois passé qui offrait une réaction personnelle aux nouvelles que La Réserve va travailler avec un Centre Énergie Cardio etc. etc... Le Gym Action Fitness aimerait aviser tout le monde que nous avons contacté l'hôtel et le ski pour présenter nos projets et notre implication dans la communauté. Présentement, nous travaillons très proche avec M. Pellerin, de Ski La Réserve, pour établir un partenariat important.

Déjà, les clients du ski ont droit à un rabais de 10% sur les divers abonnements au gym. En échange, le Gym vend des billets pour des journées complètes de ski à un prix réduit à nos clients.

Il y a beaucoup d'autres détails, mais le but de cette lettre n'est pas d'énumérer nos activités dans le but de promouvoir les deux commerces mais d'expliquer que le Gym comprend l'importance des liens sociaux et l'effet néfaste d'une mauvaise remarque.

Efrat Laksman,
Saint-Donat

CLUB MOTONEIGE Saint-Donat Inc.

par
Réal Guertin
bénévole
Club de motoneige
St-Donat

Bonjour motoneigistes,

Nous avons cruellement manqué de neige en janvier, et les sentiers s'en sont ressentis. Espérons que janvier nous apportera plus de neige.

Lors de patrouille de routine, j'ai remarqué que plusieurs motoneigistes n'avaient pas leur droit d'accès. Toutes les raisons y sont passées: pas eu le temps de m'en occuper, je voulais voir l'état des sentiers avant... J'ai oublié de le coller, etc etc etc. Donc je vous rappelle que pour circuler dans les sentiers, les documents que vous devez avoir en votre possession sont le permis de conduire, l'immatriculation de la motoneige ainsi que votre droit d'accès. Tous ces documents doivent être valides et la vignette apposée sur la motoneige côté gauche, bien en vue. Vous devrez payer 350 $ plus les frais de 100 $ si un policier de la Sûreté se trouve avec nous.

Le club de motoneige a maintenant son site internet: www.motoneiges.ca vous cliquez sur le 2e choix et vous serez directement sur notre site. Vous trouverez beaucoup d'informations pratiques dont l'état des sentiers qui est mis à jour régulièrement. Nous remercions M. Richard McKay de son implication.

Avez-vous constaté, durant une randonnée au lac Croche, la remise en état du tablier du pont qui traverse la rivière Ouarau près du domaine St-Guillaume? Ces travaux étaient plus que nécessaires, et ainsi votre sécurité est assurée.

Je vous rappelle que la vitesse *maximale* pour circuler sur le sentier qui traverse le village (piste cyclable) le trottoir et la traversé de C.J. Marine, est de 30 km/h. S.V.P. respectez cette vitesse, nous ne voulons pas perdre notre droit de passage.

La randonnée du maire aura lieu cette année le 17 février. Nous remercions Mme Line St-George, de Sports St-Donat, de nous prêter trois motoneiges. Nous espérons que vous viendrez nombreux. Bonne saison de motoneige.

Real Guertin,
patrouilleur

Saint-Donat

Loisirs sportifs et culturels à Saint-Donat

La municipalité de Saint-Donat tient à souhaiter la bienvenue au stagiaire du Service des loisirs sportifs et culturels. Kevin Pelletier travaillera avec nous du mois de janvier à la mi-août sur des dossiers tels que l'activité *Plaisirs d'hiver*, l'organisation d'activités pendant la semaine de relâche, la fête des voisins et bien d'autres. Nous lui souhaitons un stage des plus enrichissants parmi nous.

Ciné-club

Les prochains films à l'affiche à la salle Jules-St-Georges sont *Les doigts croches,* un film de Ken Scott, le 14 janvier, et *Je l'aimais,* une film de Zabou Breitman d'après le roman d'Anna Gavalda, le 11 février. Les portes ouvrent à 19h et la projection débute à 19h30. Coût: 5 $ par personne.

Soirée pleine lune au sentier en forêt

Venez patiner avec nous au clair de lune le samedi 30 janvier prochain au nouveau sentier de patin en forêt au parc des Pionniers. Pour les amateurs de ski de randonnée, profitez-en pour faire une randonnée à la pleine lune au sentier de ski de fond La Donatienne. Pour l'occasion, le bâtiment de service sera ouvert jusqu'à 22h.

Plaisirs d'hiver

Une journée d'activités familiales en plein air aura lieu le samedi 6 février prochain au parc des Pionniers dès 12h. Plusieurs activités auront lieu tout au long de la journée en plus d'une randonnée aux flambeaux en soirée. Profitez-en pour venir vous amuser dehors. Surveillez prochainement la sortie du programme officiel.

Emploi d'été

La municipalité est à la recherche d'étudiants pour la période estivale aux Services des loisirs, des parcs et bâtiments, des travaux publics, de l'environnement ainsi qu'au bureau d'information touristique. Pour faire partie de l'équipe municipale, faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'hôtel de ville avant le vendredi 26 mars 2010. Veuillez préciser sur l'enveloppe le secteur pour lequel vous voulez postuler.

Centre civique Paul-Mathieu

Pour vous dégourdir et avoir bien du plaisir, venez vous amuser au patin libre et au hockey libre. Pour connaître l'horaire, vous n'avez qu'à composer le 819-424-2383, poste 400. De plus, vous pouvez louer la glace pour la modique somme de 123 $ de l'heure. Vous pouvez bénéficier d'un escompte de 15% pour une réservation trois semaines à l'avance et d'un escompte de 10% pour cinq parties d'une heure et plus.

MétéoMapp

Voici les prévisions météo pour la région, de notre pronostiqueur Chapman Mapp, pour janvier et février. Du 1er au 5 janvier, faible neige et doux.. Du 6 au 9, pluie, vent, grêle. Du 10 au 15, beau et très froid. Du 16 au 22, tempête de neige et froid. Du 23 au 26, faible neige, et du 27 au 31, très doux. Pour février, les choses se présentent comme suit. Du 1er au 5, très froid et venteux. Du 6 au 8, beau soleil mais venteux. Du 9 au 12, le beau temps se poursuit, et du 13 au 20, un temps super ensoleillé. Du 21 au 28, alternance de soleil et de nuage. Les jours ont déjà commencé à allonger. En date du 3 janvier, il était tombé près de 93 cm (37 pouces) de neige. M.Mapp met les motoneigistes en garde car la glace est mince sur les grands lacs comme Archambalt et Ouareau. Vaut mieux se fier aux balises.

Avec des gens de confiance et d'expérience

CHEZM@TIK Centre Informatique

337 rue St-Donat, Place Monette
Tel : 424-1400 Fax: 424-1466

Installation de Cinéma maison

Vente et réparation d'ordinateur
Service commercial et résidentiel
Formation et service à domicile
Soutien technique
Café Internet
Création site web

www.chezmatik.com
info@chezmatik.com

Notre travail est garanti.

ÉDITION DU 19 FÉVRIER

Date limite pour messages et publicités:

10 FÉVRIER

Le Journal Altitude 1350

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2610
Fax: (819) 424-3615
journalaltitude@bellnet.ca

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Éditeur: **Martin Lafortune**
Chef de la rédaction: **Jean Lafortune**
Publicité: **Nathalie Boussion**

Une publication COGEPLAN
Répertorié dans CARD (Canadian Advertising Rates & Data)

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal. Canada

Richard Bénard
maire

Le mot du maire

En ce début d'année 2010, permettez-moi de vous souhaiter une année empreinte de santé et de bonheur.

C'estle lundi 21 décembre dernier que le conseil municipal a procédé à l'adoption de son budget pour l'année 2010. Je vous invite à consulter ce budget dans la présente édition de ce journal.

Les aménagements que nous avons réalisés l'automne dernier au parc des Pionniers qui sont le sentier de patin en forêt, la patinoire extérieure et les glissades, lesquels sont adjacents au sentier de ski de fond la Donatienne, ont connu un grand achalandage au cours des dernières semaines et ont créé une belle dynamique. Je vous rappelle que l'ensemble des activités vous sont offertes gratuitement. Notre plan d'aménagement s'échelonne sur une période de trois ans. Nous poursuivrons donc l'amélioration des infrastructures en place dont l'éclairage et l'agrandissement du sentier en forêt, l'aménagement d'un sentier balisé de raquette, la reconstruction en partie du château que nous connaissions au sentier des étangs...

Le samedi 30 janvier prochain aura lieu la soirée pleine lune au parc des Pionniers. À l'honneur: ski de fond et patinage. Vous êtes invités à y participer en grand nombre!

Pour une troisième année consécutive, la journée « PLAISIRS D'HIVER » se déroulera le samedi 6 février prochain au parc des Pionniers. Plusieurs activités seront au rendez-vous: animations, prix de présence, patinage, concours de sculpture ainsi que des activités sportives sur glace. Des nouveautés cette année: un tournoi de golf sur le Lac Archambault ainsi qu'une chasse aux trésors en ski de fond. Au plaisir de vous y rencontrer.

Je vous rappelle qu'à tous les 2e jeudis du mois à lieu une présentation cinématographique à la salle Jules-St-Georges. À l'affiche ce mois-ci: «Les doigts croches». Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

Je désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants qui ont récemment ouvert leur porte. Nous vous souhaitons beaucoup de succès!

Enfin, surveillez les publicités dans le cadre de la randonnée annuelle du maire en motoneige qui aura lieu le mercredi 17 février prochain. Une date à inscrire à votre agenda.

SAINT-DONAT

fadoq

Région Lanaudière

Bonne et Heureuse Année à tous. Aurons-nous le plaisir de vous rencontrer lors de nos activités? Nous espérons que vous serez des nôtres en 2010.

Dimanche 14 février, jour de la Saint-Valentin, nous vous invitons à un souper BBQ avec danse en ligne et danse sociale à 17h30, à la salle Saint-Georges, au coût de 14 $ pour les membres et 18 $ pour les non-membres.

Le vendredi 19 février aura lieu la *marche interclub* de la FADOQ au sentier des étangs. Le départ se fera à partir du stationnement de l'église à 9h30.

Fin mars, préparez-vous à venir vous sucrer le bec et danser à la cabane à sucre. Plus de détails dans notre article du mois prochain.

Nous commençons déjà à prendre les inscriptions pour l'atelier *J'écris ma vie* qui débutera un nouveau groupe en septembre prochain. Cet atelier a pour but d'aider les personnes intéressées à rédiger leur autobiographie ou à faire un bilan personnel de leur vie. Ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de participants est limité.

De nouveaux partenaires se sont joints à la FADOQ afin de vous permettre d'épargner. Entre autres, Bell et le Spa Tremblant. Consultez votre revue Virage pour plus de détails.

Avec enthousiaste, nous avons repris nos activités: tous les lundis à 19h, notre groupe *à contre poids*. Vous désirez atteindre ou maintenir un poids santé, ce groupe dynamique de motivation et d'entraide est ce qu'il vous faut. Occasionnellement, des conférences appropriées à ces objectifs seront offertes.

Les cours de danse en ligne avec Mme Chantal Ritchie se poursuivent. En effet, tous les lundis, venez danser, de 13h à 14h pour les débutants, de 14h à 15h30 pour les intermédiaires, au coût de 5 $ par personne. De plus, une soirée dansante par mois vous permettra de pratiquer vos pas appris tout en vous amusant; l'information à cet effet vous sera transmise lors des cours.

Les mardis à 13h30, le groupe *transfert du savoir* vous permet de partager et d'échanger vos connaissances avec d'autres aînés passionnés. Yvette se fera un plaisir de vous accueillir. Le mercredi soir à 19h15, joignez aux rencontres de bridge à notre local.

Tous les vendredis à 9h30 à la salle Saint-Georges, Robert, du Centre de conditionnement Fitness, nous offre une séance de mise en forme. En toute simplicité, venez profiter d'une activité amusante et stimulante. Joignez-vous à nous: 2 $ pour les membres et 4 $ pour les non-membres.

Les prochaines rencontres pour le bingo se tiendront les jeudis 28 janvier et 11 février. Pour toute information, pour des réservations, n'hésitez pas à téléphoner au local les mardis et jeudis après-midi au 819-424-1212 ou à notre présidente, Jeannine Lippé, au 819—1205.

Hélène Castonguay,
secrétaire

SERVICES INFORMATIQUE PIERRE FORGET inc.
19, Pl. Tournesol, St-Donat, J0T 2C0
(819) 424-2051 Email: info@st-donat.com
Site web: http://www.st-donat.com/pierremain.html
• Vente et réparation d'ordinateurs sur place
• Réseautique et montage de serveurs commerciaux et Internet
• Installation Internet
• Conception de sites WEB, hébergement, positionnement et référencement
• Service de support technique commercial
25 années d'expérience

RESTAURANT M. PIZZA
745, Principale • St-Donat
4 2 4 - 5 8 1 1
* *TOUS LES JEUDIS* *
Rosbif: 8,95$
incluant: soupe, dessert et breuvage
De 11h à 21h
LIVRAISON GRATUITE
DU JEUDI AU DIMANCHE
DE 16h À 21h
Territoire limité
OFFRES D'EMPLOIS
Serveuse à temps plein
Livreur à temps plein

FRANKE VOLVO

Ouvert le samedi
www.frankevolvo.com
180 rue Principale
Sainte-Agathe-des-Monts
1 800 454-4775
* Taxes, frais d'immatriculation et transport en sus.
VOLVO
Volvo. for life

par Claude LAMBERT anthropologue

Aux Donatiens et Donatiennes qui nous ont quittés en 2009

Nécrologie 2009

Je tiens à remercier l'Évêché de Mont-Laurier de m'avoir permis de consulter les registres de la paroisse. L'orthographe des noms est telle qu'on la retrouve aux registres. Jusqu'au 31 décembre 2009, nous avons perdu 42 membres de notre communauté. Cet amour envers des êtres chers qui nous ont quittés nous invite à réfléchir sur le sens à donner à notre vie et aux gestes quotidiens que nous posons. Pour leur salut, lisons une dernière fois leurs noms comme une prière.

Jeannette Fortier fille de Henri Fortier et de Marie-Louise Michel. Née le 30 septembre 1926 et décédée le 16 janvier 2009. Épouse de Léopold Tremblay.

Paul-Émile Riopel fils de Donat Riopel et de Eva Riopel. Né le 15 février 1931 et décédé le 19 janvier 2009. Époux de Jeannine Coutu.

Cécile Chartrand fille de Rodrigue Chartrand et de Antoinette Brouillette. Née le 28 mars 1920 et décédée le 25 janvier 2009. Épouse de Roger Cyr.

Monette Drouin fille de Aurèle Drouin et de Zélia Roy. Née le 8 juin 1921 et décédée le 26 janvier 2009. Veuve de Damase Lambert.

Réjean Hayes fils de Noël Hayes et de Jeannette Bruneau. Né le 6 mai 1951 et décédé le 26 janvier 2009. Époux de Micheline Béland.

Gisèle Gagnon fille de Jean-Baptiste Gagnon et de Marie-Rose Crépeau. Née le 23 février 1932 et décédée le 31 janvier 2009. Veuve de Robert Godon.

Yvonne Lacourse fille de Delphis Lacourse et de Obéline Normandin. Née le 7 juillet 1909 et décédée le 2 février 2009. Veuve de Léo Guilbault.

Moïse Morin fils de Maxime Morin et de Dorina Bélisle. Né le 4 février 1923 et décédé le 3 février 2009. Époux de Fernande Letendre

Fernand Bigras fils de Doris Bigras et de Albertine Nadon. Né le 14 décembre 1934 et décédé le 9 février 2009. Époux de Adéline Deslauriers.

Marcel Bertrand fils de Napoléon Bertrand et de Delphina Riopel. Né le 23 août 1926 et décédé le 10 février 2009. Époux de Alice Berthiaume.

Marie-Cécile Pearl Ager fille de Eddy Ager et de Alice Desrochers. Née le 28 juin 1942 et décédée le 20 février 2009.

Jeanne Richard fille de Welly Richard et de Philomène Vallière. Née le 19 mars 1917 et décédée le 7 mars 2009. Veuve de Lucien Poudrier.

Suzanne Lachapelle fille de René Lachapelle et de Florence Lévesque. Née le 24 janvier 1922 et décédée le 11 mars 2009. Veuve de Yvon Forget.

Jacqueline Lavigne fille de Paul-Émile Lavigne et de Marie-Anna Lamontagne. Née le 28 novembre 1925 et décédée le 28 mars 2009. Épouse de Albert Critchley.

Yolande Dufresne fille de Albert Dufresne et de Marie-Alda Sarrazin. Née le 24 juillet 1933 et décédée le 8 avril 2009. Veuve de Jaque Goyette.

Gisèle Simard fille de Omer Simard et de Hélène Lavoie. Née le 22 mars 1922 et décédée le 17 avril 2009. Veuve de Lucien Fournier et épouse en secondes noces de Bernard Larivière.

Lucien Blaquière fils de Maurice Blaquière et de Phébée Perreault. Né le 19 février 1935 et décédé le 22 avril 2009. Époux de Claudette Lavoie.

Marie Des Anges Fortin fille de Uldège Fortin et de Aldéa Monty. Née le 31 janvier 1912 et décédée le 22 avril 2009. Veuve de Louis-Philippe L'Homme.

Aurel Charbonneau fils de Isidore Charbonneau et de Marguerite Dufour. Né et 15 décembre 1926 et décédé le 13 mai 2009. Veuf de Jeannine St-Amour.

Raymond Beauchand fils de Julien Beauchamp et de Ida Lambert. Né le 8 août 1944 et décédé le 10 juin 2009.

Amélie Godet fille de Georges Godet et de Marie Ropital. Née le 12 juillet 1924 et décédé le 1 juillet 2009. Épouse de Vincent Drozak.

Jacqueline Lavoie fille de Louis A. Lavoie et de Aurore Constantineau. Née le 19 février 1920 et décédée le 5 juillet 2009. Veuve de Adélard Galipeau.

Pierrette Roy fille de Louis Roy et de Mélina Tourangeau. Née le 19 septembre 1934 et décédée le 9 juillet 2009. Épouse de Florian Lavoie.

Fernande Aubé fille de Jean-Baptiste Aubé et de Léa Jolicoeur. Née le 20 février 1916 et décédée le 9 juillet 2009. Veuve de Dollard Cotnoir.

Alain Pagé fils de Jean-Rémi Pagé et de Adéline Perron. Né le 14 mai 1954 et décédé le 10 juillet 2009.

Bernard Mousseau fils de Joseph Mousseau et de Rose-Anna Lavoie. Né et 19 septembre 1924 et décédé le 19 juillet 2009. Époux de Thérèse Lefebvre.

Jean-Yves Beauséjour fils de Yves Beauséjour et de Florence Riopel. Né le 24 juin 1978 et décédé le 23 juillet 2009.

Jeanne Roy fille de Léo Roy et de Jeanne Hamelin. Née le 1 mai 1928 et décédée le 1 août 2009. Veuve de Roméo Lamarre.

Adrienne Michaudville fille de Ovila Michaudville et de Valentine Régimbal. Née le 11 septembre 1928 et décédée le 13 août 2009. Veuve de Fortuna Charbonneau.

André Desrochers fils de Émile Desrochers et de Yvonne Dorion. Né le 30 août 1944 et décédé le 15 août 2009. Époux de Audrey Marion.

Madeleine Vandry fille de Ernesy Vandry et de Antoinette Brosseau. Née le 31 juillet 1925 et décédée le 20 août 2009. Feu Maurice Mathieu.

Florence Riopel fille de François-Xavier Riopel et de Marie-Blanche Huppé. Née le 6 avril 1947 et décédée le 18 septembre 2009. Épouse de Yves Beauséjour.

Madeleine Gaudet fille de Joseph Gaudet et de Alberta Lévesque. Née le 28 janvier 1933 et décédée le 19 septembre 2009. Épouse de Fernand Villeneuve.

Jean-Guy Berthiaume fils de Athanase Berthiaume et de Marie-Louise Beauchamp. Né le 20 juillet 1931 et décédé le 27 septembre 2009.

Mireille Germain fille de Victorin Germain et de Rose-Marie Boissé. Née le 16 octobre 1940 et décédée le 7 octobre 2009. Épouse de Marcel Rouleau.

Yvonne Cormier fille de Edouard Cormier et de Marianne Lecourtois. Née le 27 octobre 1924 et décédée le 18 octobre 2009.

Georges Charbonneau fils de Lucien Charbonneau et de Cécile Beauchamp. Né le 21 mai 1936 et décédé le 2 novembre 2009. Époux de Marie-Reine Lavoie.

Paul Gauthier fils de Joseph Gauthier et de Marie-Anne Gauthier. Né le 28 juin 1923 et décédé le 20 novembre 2009. Époux de Jacqueline Sigouin.

Lise Genest fille de Antonio Genest et de Marie-Paule Laprise. Née le 23 novembre 1955 et décédée le 21 novembre 2009. Épouse de Daniel Sigouin.

Yves Paquin fils de Émile Paquin et de Simone Pelletier. Né le 19 juillet 1943 et décédé le 2 décembre 2009. Époux de Manon Levac.

Clarence Ritchie fils de Edouard Ritchie et de Olivina Aubin. Né le 18 février 1929 et décédé le 3 décembre 2009.

Claude Issa fils de Gilbert Issa et de Pierrette Sigouin. Né le 27 octobre 1955 et décédé le 18 décembre 2009.

Jacques Goyette fils de Arthur Goyette et de Yvonne Corbeil. Né le 11 février 1929 et décédé le 3 décembre 1991; (L'inhumation: 29 mai 2009). Époux de Yolande Dufresne.

Cécile Larin fille de Joseph Larin et de Albertine Malette. Née le 25 octobre 1911 et décédée le 1 juillet 1998; (L'inhumation: 16 juillet 2009).

Raymonde Lavoie fille de Donat Lavoie et de Mélina St-Pierre. Née le 4 juin 1920 et décédée le 16 avril 2007; (L'inhumation: 29 mai 2009).

Jean-Jacques Marchand fils de Paul Marchand et de Laurence St-Arnaud. Né le 14 juin 1923 et décédé le 25 août 2008; (L'inhumation: 29 mai 2009). Veuf de Lorraine Lauzon.

Réal Charbonneau fils de Émile Charbonneau et de Marie-Ange Monette. Né le 20 janvier 1949 et décédé le 19 décembre 2008; (L'inhumation: 27 avril 2009). Veuf de Francine Chaput.

Catherine Filion fille de Jacques Filion et de Dominique Ouellet. Née le 27 août 1982 et décédée le 31 décembre 2008; (L'inhumation: 30 avril 2009).

Jean-Guy Juteau fils de Placide Juteau et de Marguerite Clément. Né le 4 avril 1934 et décédé le 29 décembre 2008; (L'inhumation: 29 mai 2009). Époux de Claudette Charron.

BIJOUTERIE HEM 15 ans déjà
Vente et réparation
Bijoutier sur place
Cardinal Timex Fiori Bulova Caravelle
BIJOUX OR ET ARGENT PERLES MONTRES
34, rue St-Vincent Ste-Agathe-des-Monts
326-8149
Prop.: Hélène Mitron

DÉMÉNAGÉ AU
460, rue Principale
(voisin de VIENNEAU SPORTS)
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE MIRABEL
Richard Jetté physiothérapeute
• Physiothérapie générale et sportive
• Thérapie manuelle
• Rééducation posturale globale
• Techniques ostéopathiques
• Massothérapie
C.S.S.T. S.A.A.Q. Assurances privées
Accès direct, sans prescriptions médicales requises
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
460, rue Principale Saint-Donat
819.424-2057

Diane Monette AUDIOPROTHÉSISTE
Prothèses auditives de haute technologie et numériques
• Examens auditifs
• Réparations
• Piles et accessoires
• Bouchons protecteurs (eau/bruit)
Une professionnelle à l'écoute de vos besoins
Ordre des audioprothésistes du Québec
Nouvelle adresse:
664-A, Principale Saint-Donat
SUR RENDEZ-VOUS 1-888-672-9939 (sans frais)

Lise DESMARAIS Présidente

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ARCHAMBAULT

Les vœux de l'Apela pour l'année 2010

Au nom des membres du conseil d'administration de notre association et en mon nom personnel, permettez-moi d'offrir à chacun de nos membres et amis nos meilleurs vœux pour l'année 2010. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la paix et le bonheur.

Comme le veut la tradition, le mois de janvier est le moment privilégié pour passer en revue l'année qui vient de se terminer et prendre des engagements pour celle qui commence. Nous rêvons tous d'un monde meilleur où les humains parleraient d'amour plutôt que de faire la guerre; un monde où chacun mangerait à sa faim; un monde où la nature reprendrait ses droits. Enfin, un monde d'équilibre entre les humains et entre ceux-ci et leur environnement. Utopique pensez-vous? Non, car la réalisation de ce rêve appartient à chaque individu de la collectivité planétaire. Rappelons que chaque geste, si petit soit-il, compte. Ajouter à cela une volonté commune d'agir des individus et des gouvernements, et nous avons là une recette gagnante.

Dans notre beau coin de pays, ces dernières années, nous avons eu la chance de pouvoir travailler en étroite collaboration: municipalité, associations de lac et citoyens. Partageant les mêmes préoccupations environnementales, ensemble, selon nos responsabilités, nous avons entrepris, comme vous savez, les changements majeurs qui s'imposaient. Toutefois, malgré les pas de géant effectués, il ne faut pas baisser la garde, car tout est si fragile et instable. Nous avons donc collectivement un devoir impératif de poursuivre notre action de protection de notre environnement. À cet égard, sachez que votre association entend continuer son travail et ce, de concert avec la municipalité et les autres intervenants concernés. Ceci, dans un esprit de recherche de solutions positives aux diverses problématiques soulevées.

Rappel de la campagne de recrutement 2010

Gens de la Vallée du lac Archambault, récemment, vous avez reçu une invitation à devenir membre ou à renouveler votre adhésion à l'Apela pour l'année 2010. Pour ceux et celles qui se sont inscrits, recevez nos remerciements pour votre geste d'appui. Si ce n'est pas déjà fait, sachez que c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans notre grande équipe. Notons que l'année d'adhésion va du 1er janvier au 31 décembre 2010. Tous les membres de l'Apela recevront gratuitement, pour la prochaine année, *Le Journal Altitude*.

Pour devenir membre

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire déjà reçu ou encore celui que vous trouverez sur notre Site Internet :**WWWapelastdonat.com,** puis de nous l'acheminer à l'adresse indiquée. Au plaisir de vous rencontrer.

Lise Desmarais, présidente

Pour nous joindre, Tél.: 819-424-2634 ou 819-424-7617.

Courriel, apela-saint-donat@hotmail.com

Site Internet:www apelastdonat.com

Adresse: case postale 1021, Saint-Donat Qc J0T 2C0

Mercedes-Benz CERTIFIÉ MC

ML350 2006, 46,033 km, Groupe Sport, phares Bi-Xénon et pneus d'hiver. Garantie Star Certified jusqu'au 7 décembre 2012 ou 120 000 km. Location et financement offerts. **40 900$ + taxes.**

Ouvert le samedi

FRANKE MERCEDES-BENZ

1751 Principale street, Sainte-Agathe-des-Monts
1 888 480-9075, www.franke.mercedes-benz.ca

La vaccination antigrippale saisonnière aura lieu à Saint-Donat le 23 janvier

par Jean-Marc ***HÉBERT*** *Responsable du GMF*

La vaccination saisonnière régulière pour les personnes de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la Merci, âgées de plus de 60 ans ou ayant des conditions chroniques, aura lieu au Centre de jour du Foyer St-Donat le samedi 23 janvier. On demande aux gens de prendre un rendez-vous et de ne pas appeler au CLSC pour cela. Dès maintenant, le numéro à composer sans frais pour prendre rendez-vous est le 1-877-858-4747, entre 8h et 20h.

La vague de H1N1 est passée sans trop faire de dommage finalement. Pas de décès à Saint-Donat, quelques hospitalisations; beaucoup de gens se sont trouvé à la faire et on pu être vus au CLSC-GMF dans les nouveaux locaux qui ont été aménagés à cet effet, dans une salle d'attente à part pour éviter la propagation. Plusieurs personnes ont été traitées pour des complications telles que pneumonie ou otites. Ceux qui ont voulu être vaccinés ont pu recevoir le vaccin à Joliette ou à Ste-Agathe (merci au CSSS des Sommets pour leur excellente collaboration), mais nous avons réussi à faire plusieurs journées sur place ici à Saint-Donat finalement et aussi vacciner plusieurs personnes vulnérables lors d'une clinique spéciale au CLSC-GMF. Il pourrait y avoir une troisième vague, et ceux qui voudraient être vaccinés pourront sans doute le recevoir en même temps que le vaccin saisonnier, sur rendez-vous."Enfin, nous continuons nos démarches afin de recruter de nouveaux médecins. Les nouvelles sont encourageantes. Nous en saurons plus au cours des prochains mois."Prendre note qu'il n'y aura pas de médecins sur place les vendredi le 29 janvier et 5 février. Toutefois, le personnel infirmier sera sur place pour répondre aux cas ambulatoires et urgences graves nécessitant un transfert.

Ski nordique au Club de Plein-Air de St-Donat

(C) - Salut les skieurs nordiques! Nous sommes à organiser une expédition de ski nordique dans nos montagnes et refuges de Saint-Donat (Montagnes Noire, Grise et Blanche / Refuges Lac de L'Appel, Lac Simon et Lac Coutu). "Le premier départ se fait lundi 8 février prochain depuis le stationnement de L'Inter-Centre sur la route Le Nordet. Nous dînerons au refuge Le Nordet et coucherons au refuge du Lac de l'Appel. Nous aurons parcouru environ 16 km. Mardi 9 février, du lac de l'Appel, nous nous rendrons coucher au refuge du lac Simon; nous aurons parcouru environ 15 km. Le mercredi 10 février, du lac Simon, nous nous rendrons coucher au refuge du lac Coutu; nous aurons parcouru environ 12 km. Le jeudi 11 février, du lac Coutu, nous descendrons dans la Baie de l'Ours et traverserons le lac Archambault pour aller déjeuner dans un restaurant de Saint-Donat. Nous aurons parcouru environ 6 km et ce, pour un grand total de 49 km. Notre merveilleuse expédition sera terminée."Un deuxième groupe prendra le départ le mardi 9 février, ainsi qu'un troisième groupe le 10 février. Ce dernier groupe pourrait être réservé à des personnes en raquettes."Le premier groupe de huit skieurs est déjà formé. Il reste donc de la place dans le deuxième groupe de skieurs et un troisième groupe pour raquettes."Nous aurons un service de transport pour les bagages. Le coût n'a pas encore été établi. Pour ce qui est des couchers, il est de 30 $ par personne pour les trois nuits.

Dans les prochaines semaines, nous aurons une réunion à Saint-Donat pour régler tout ce qui concerne la logistique."Vos organisateurs: Jacques Angers, Jacques Deguire, Jean Dupuis et Jacques Fournier. Renseignements: 819-321-5687.

CLUB de PLEIN AIR de SAINT-DONAT Inc.
www.saint-donat.org/pleinair

Municipalité de Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Publication du projet de règlement 09-797 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal

AVIS est, par les présentes donné, par le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin :

QU'à la session du 14 décembre 2009, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé : règlement 09-797 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal;

QU'une assemblée publique de consultation se tiendra le **8 février 2010** à compter de 19 h 00, à la salle du Conseil située au 490, rue Principale, à Saint-Donat;

Ce projet de règlement a pour but d'abroger et de remplacer l'article 4.8.1 du règlement de construction 91-353 par ce qui suit :

4.8. 1 : Exigences relatives à un branchement aux égouts (sanitaires et pluviaux) :

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir, en bon état, une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout de tous les appareils, notamment les renvois de plancher, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans les sous-sols et les caves. Cette soupape de sûreté doit être facilement accessible pour son entretien et nettoyage.
On ne doit installer aucune soupape de sûreté ni aucun autre type sur un drain de bâtiment.

Lorsqu'un branchement théoriquement horizontal est muni d'une soupape de sûreté, il ne doit à aucun moment recevoir d'eau pluviale ni d'eau usée d'appareils situés aux étages supérieurs. Cependant, s'il y a danger de refoulement, la municipalité peut exiger des soupapes de sûreté sur les branchements qui reçoivent des eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacent au bâtiment, tel que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français.

L'emploi d'un tampon fileté pour fermer l'ouverture d'un renvoi de plancher est permis, mais ne dispense pas de l'obligation prévue par la municipalité d'installer une soupape de sûreté.

Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non-retour) sont celles prescrites par le Code national de plomberie – Canada 1995 (CNRC 38728F) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002 et le National Plumbing Code of Canada 1995 (NRCC 38728) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002, publiées par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherche du Canada.

Tous les amendements apportés au Code national de la plomberie après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie à une date déterminée, à la suite d'une résolution en ce sens adoptée par le Conseil municipal conformément à l'article 6 (6 °) de la Loi sur les compétences municipales.

Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.

Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non-retour) conformément au présent règlement, la municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

Le règlement numéro 09-797 complet peut être consulté à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau ;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le secrétaire-trésorier et directeur général ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

Donné à Saint-Donat, ce 6 janvier 2010.

Le secrétaire-trésorier et directeur général
Signé : Michel Séguin

Un cadeau durable et gratuit

(C) - Compo Recycle offre à tous les citoyens qu'elle dessert l'occasion de s'inscrire au module *Ton surplus… mon bonheur*, un nouveau service gratuit permanent qui permet de donner ou trouver des biens et articles usagés en ligne, en visitant le www.comporecycle.com/tonsurplus.

Depuis sa création en 1997, Compo Recycle travaille avec les citoyens de la Matawinie et des Laurentides pour détourner de l'enfouissement le plus de matières résiduelles possibles, en favorisant la séparation des matières recyclables et compostables et en faisant connaître les divers organismes de récupération où l'on peut apporter des articles encore en état de servir.

L'entreprise ajoute aujourd'hui à ses services clés en main une façon tout à fait moderne de « donner au suivant ». Les citoyens et organismes d'entraide de Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Rawdon, Saint-Donat et Sainte-Adèle peuvent maintenant annoncer, dans le nouveau site, tout jouet, vêtement, meuble, appareil électrique ou électronique, article de sport, etc. encore en bon état dont ils souhaitent se départir en le donnant. Il s'agit de décrire l'article en y joignant une photo, si possible. On pourra également trouver dans le site des articles dont on a besoin, absolument sans frais. Il est à noter qu'aucun bien ne doit être vendu ni échangé.

Rappelons que Compo Recycle est une entreprise spécialisée en gestion des matières résiduelles dans les régions de Lanaudière et des Laurentides. Elle dessert actuellement plus de 20 000 portes en collecte à 3 voies (recyclage, compostage et déchets).

Les Femmes Actives prennent un temps d'arrêt pour la période des Fêtes

Depuis le 8 décembre dernier, aucune activité n'est au calendrier jusqu'au 23 février 2010 chez les Femmes Actives à Saint-Donat. Chacune d'entre nous est sans doute fort occupée par le temps des fêtes, et les enfants et petits-enfants qui viennent visiter papa et maman et les grands-parents. C'est une saison de réjouissances qui demande beaucoup afin de répondre aux attentes de notre famille.

Mais voici quand même des nouvelles des Femmes Actives. Depuis le début de l'année, soit septembre 2009, nous avons atteint le nombre de 50 membres en règle au cours de nos trois activités, et nous en sommes très heureuses.

Les prochaines activités se tiendront les 23 février, 23 mars, 27 avril. Le 18 mai, nous nous déplacerons vers l'Institut d'Hôtellerie à Ste-Adèle. Le covoiturage sera organisé

lors de notre prochain souper. Enfin le 12 juin, nous aurons un spectacle bénéfice à la Salle du Collège, où une troupe de 50 danseuses nous présentera un spectacle de Baladi.

Nous profitons de ce moment, Solange, notre présidente, et moi-même, pour offrir nos meilleurs vœux à toutes les femmes de la région, qu'elles soient membres ou non de notre organisme. Elles sont toutes actives, nous en sommes bien convaincues. Nos portes sont ouvertes pour de nouvelles venues que nous accueillerons avec plaisir lors de notre prochain souper du 23 février, à 17h30 à l'Entre-Côte.

Meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et beaucoup de beaux projets réalisés en 2010. À bientôt.

Irène Beaudry, secrétaire-trésorière

Souper protocolaire pour les cadets de l'air

(C) - Le 18 décembre dernier s'est déroulé, à la salle communautaire de Notre-Dame-de-la-Merci, le deuxième événement de «Mess Dinner» pour les cadets de l'air de la région. Il s'agissait en fait d'un souper protocolaire quatre services permettant aux jeunes de se rencontrer lors de circonstances officielles, mais dans une atmosphère amicale. Pour la quarantaine de gens présents, c'était l'occasion de s'adresser aux membres de tout grade et de faire mieux connaissance.

Un brin d'histoire. Depuis un temps immémorial, les Forces combattantes organisées ont toujours reçu de leurs maîtres des rations de nourriture, d'eau, essentielles à leur survie. Il est propable que les mess conçus pour les repas en commun ont été aménagés à l'origine afin d'économiser temps, dépenses et efforts. La marmite ou bouilloire commune était la façon la plus efficace de préparer le ragoût du soldat et la ratatouille du matelot.

Le dîner fût présidé par M. Julien Alarie, maire de Notre-Dame-de-la-Merci à titre d'invité d'honneur, l'élève-officier Cynthia Tassé Beaudet comme présidente et le lieutenant Miriam Hart, vice-présidente du comité du mess. L'appel à la salle à manger fut donné au son du tambour du caporal de section Vincent Bergeron, et la galanterie ainsi que les bonnes manières furent de mises par tous nos convives.

Après le repas, ce fut le tour aux toasts (non alcoolisé il va de soi) ainsi qu'aux allocutions de notre invité d'honneur M. Alarie, de la présidente du comité civil de l'escadron Mme Manon Bordeleau et du commandant de l'escadron le capitaine Mélanie Dutil. Ces gens, qui soutiennent nos cadets depuis longtemps, ont tenu à encourager nos jeunes à persévérer, à se dépasser et à grandir à travers cette merveilleuse aventure que sont les cadets de l'air.

Nous vous rappelons que si vous avez envie de vous joindre à nous en vous impliquant, que ce soit pour une ou plusieurs activités et pour les jeunes de 12 à 18 ans qui aimeraient participer à ce genre d'activité, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente du comité, Manon Bordeleau, au 819-424-4612 ou se présenter le vendredi soir de 18h30 à 21h30 à l'école primaire de Notre-Dame-de-la-Merci. Reprise des activités le 8 janvier 2010. Bienvenu à tous, inscription en tout temps, et c'est gratuit. On vous attend en grand nombre.

Miriam Hart, lieutenant

Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Publication du projet de règlement n° 09-796 pour modifier le règlement sur le zonage 91-351 afin de créer la zone H01-27-1

AVIS est, par la présente, donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin

Qu'à la session du 14 décembre 2009, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé: règlement n° 09-796 ayant pour objet de modifier le règlement sur le zonage n° 91-351 afin de créer la zone H01-27-1.

Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage 91-351 est modifié par la création d'une nouvelle zone H01-27-1 à même la zone H01-27 le tout tel que montré au croquis ci-dessous:

L'article 4.2.4.1 du règlement de zonage 91-351 est modifié par l'ajout du paragraphe f) qui se lie comme suit :

f) Résidence de tourisme

L'annexe B du règlement de zonage 91-351 est modifiée par l'ajout d'une nouvelle grille des usages et normes, H01-27-1. Celle-ci est annexée au présent règlement et faisant partie intégralement de l'annexe B.

Le chapitre 12, indexe terminologique du règlement de zonage 91-351 est modifié par l'ajout de la définition d'une résidence de tourisme qui se lie comme suit :

« Résidence de tourisme : cette catégorie regroupe les chalets, les appartements ou les maisons meublées qui comprennent obligatoirement une cuisinette et une ou plusieurs chambres. »

Extrait du plan de zonage no 1 (avant la modification)

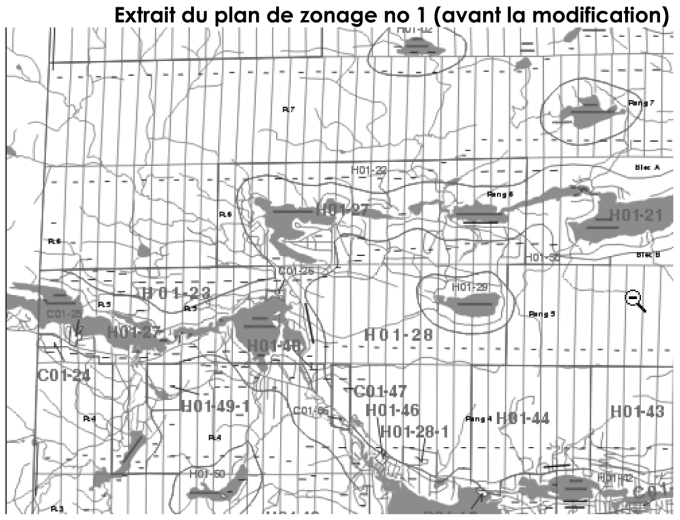

Extrait de la matrice graphique (suite à la modification)

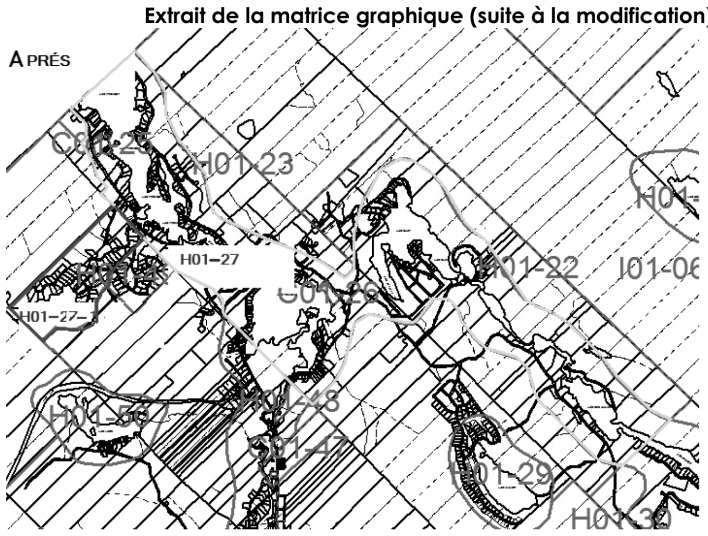

Plan sans échelle, en date du 4 novembre 2009
Préparé par Omar Moussaoui, directeur service d'Urbanisme

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Que l'assemblée de consultation publique se tiendra le **8 février 2010** à 19 h 00 à la salle Jules-St-Georges située au 490, rue Principale Saint-Donat.

Donné à Saint-Donat, ce 6e jour de janvier 2010.

Le secrétaire-trésorier et directeur général
Signé : Michel Séguin

Le tournoi de hockey de la MDJ a rapporté 9 500 $

(C) - Le 12 décembre dernier avait lieu la troisième édition du tournoi de hockey de la Maison des Jeunes de Saint-Donat, sous la présidence d'honneur de François Lafrenière.

Pour l'occasion, huit équipes de joueurs donatiens et autres se sont rencontrées. Félicitations à l'équipe qui a remporté ce tournoi commandité par M. Pizza. Ce tournoi bénéfice a permis d'amasser près de 9 500 $, somme qui servira aux activités offertes dans la prochaine année aux jeunes de la MDJ, grâce au support des nombreux commanditaires. Un merci spécial à la municipalité de Saint-Donat qui a prêté la glace, permettant ainsi un bénéfice plus élevé.

Le porte-parole de la Maison des Jeunes, Jean-Pierre Leclerc, rappelle aux lecteurs qu'ils peuvent consulter la chronique de la MDJ tous les mois dans *Le Journal Altitude*. À l'an prochain pour une quatrième édition du tournoi de hockey.

Commanditaires de cet événement, partenaires Platine: Assurances Lafrenière et St-Amour; Caisse Desjardins St-Donat; Centre de pompes St-Donat H2O; Compo Recycle; Construction Yves D'Astous; Dépanneur Atout-Prix; Hubert Robin; Irving Ludmer; Monsieur Pizza; Municipalité de Saint-Donat; notaires Raymond et Sigouin; Proxim; Rayben; Rona Réal Riopel; Symtec; Variétés St-Donat et Ginette Richard.

Commanditaires partenaires Or: Amyot Gélinas; Antennes Satellite du Nord; Barbeau et Garceau; Claude Prescott; Clinique dentaire Philippe Martin; Construction Christian Issa; Construction Claude Hayes; Construction David Simard; Construction Georges Desrochers; Dr Benoît Lagacé; Duo Design; Entreprise Martin Laurin; Garage Yves Miron; Le Boisselier du Village; M. Ayotte et fils; Manoir des Laurentides; Michel Major; Michaël Doyle; Norman St-Amour; Normand Legault; Restaurant l'Entre-Côte et Sylvain Turbide, entrepreneur électricien.

Dossier aspirateurs: pour des lendemains sans poussière

(C) - Après les Fêtes, c'est l'heure du grand ménage. Ça tombe bien puisque *Protégez-Vous* consacre son dossier de janvier aux aspirateurs et à la poussière avec un test imposant de 16 aspirateurs, six verticaux et 10 traîneaux, en plus de l'aspirateur robot.

De façon générale, les appareils les plus chers sont les plus performants, mais il est tout de même possible de trouver des modèles à la fois impitoyables pour la poussière et doux pour le portefeuille. Quant à l'aspirateur central, plus puissant que les autres modèles, un sondage a dévoilé que 53% des répondants comptent en acheter un à l'avenir contre 33% qui opteront pour un aspirateur-traîneau et 9% pour un modèle vertical, même si les prix varient entre 400 et 2 000 $. *Protégez-Vous* a étudié tous les aspects à connaître avant de se doter d'un tel système.

J'AI ENTENDU DIRE...

À chaque mois de janvier, en début d'année, je vous ferais part de mes 5 coups de coeur de l'année précédente.
Voici donc la liste de mes 5 coups de coeurs de 2009.

Coup de coeur 5: La nouvelle patinoire, sentier de patins etc. au parc des Pionniers: quel bel environnement. Un super beau site pour faire des activités hivernales.

Coup de coeur 4: Le défilé de Noël du Royaume de Ruby. Quel bel exemple de bénévolat. Bravo au Comité pour votre travail acharné et merci de la part des bout'choux de St-Donat d'avoir fait revivre le défilé de Noël de Ruby.

Coup de coeur 3: L'ouverture du Panier Percé. Un bel exemple de petits commerces qui font le charme de Saint-Donat. Bravo à Ginette et Claudine !

Coup de coeur 2: Les nouvelles lumières de Noël de la municipalité dans le village. Wow ! Superbe. Je suggère l'achat d'une certaine quantité à chaque année pour faire de Saint-Donat le plus beau village dans le temps de Noël. Dans quelques années, il pourra peut-être être éclairé du Pétro Canada au Manoir des Laurentides.

Coup de coeur 1: Le sauvetage des 3 gars des Travaux publics: Guy, Sylvain et Victor. Un bel exemple de courage et de bravoure. Toute une aventure pour ces 3 gars dans le but de sauver la vie d'une dame désespérée des eaux très froides du Lac Archambault. Chapeau !

Mes 2 mentions spéciales: Les investissements majeurs des 2 pharmacies de Saint-Donat. Bravo à François et Michel!

Je ne pouvais passer sous silence...les sandwichs chauds de la Boulangerie de Saint-Donat...Miam!!! délicieux !

L'abbé André Desjardins, curé de Saint-Donat de 1987 à 1996, a fêté ses 80 ans le 11 janvier dernier au Cuisto en compagnie de plusieurs amis. Il est en très bonne santé.

J'ai entendu dire que l'on avait besoin de bénévoles sur les heures de repas, pour aider à faire manger les gens atteints de la maladie d'Alzheimer, car il semblerait que les ressources ne sont pas suffisantes.

Bon rétablissement à Thérèse Nicole.

La phamacie Proxim.....Ça s'en vient.... mais quand? (voir publicité page 20).

J'ai entendu dire que les fêtes de la St-Jean-Baptiste seront cette année à la hauteur de l'événement national, c'est-à-dire de grande envergure. Infos: Robert au Gym 819-424-4433.

Bonne et heureuse Année 2010 à tous!

N'oubliez pas de leur souhaiter BON ANNIVERSAIRE !

Marie-Paule Guilbault-Denis: 14 janvier
Johanne Poirier: 14 janvier
Véronique Boussion: 16 janvier
Nicole Valiquette'18 janvier
Jean-Frédéric Juteau: 20 janvier
Elizabeth Charron: 21 janvier
Jacqueline Angers: 24 janvier
Jules Brosseau: 25 janvier
Sophie Malboeuf: 27 janvier
Carole Chaloux: 28 janvier
Élaine St-Georges: 28 janvier
Bernard Tessier: 28 janvier
Gérald Lavoie: 29 janvier
Norman St-Amour: 2 février
Francine Girard: 4 février
Omar Moussaoui: 4 février
Jean-Guy Laurin: 5 février
Sylvie Forget: 5 février
Serge Bonin: 6 février
Jean-Sébastien Charbonneau: 7 février
Jérôme Lavoie: 28 janvier
Anthony Barilé: 28 janvier
Gabrielle Lafortune: 8 février
Sébastien Fournier: 10 février
André Gaudet: 10 février
Claude Simard: 10 février
Francis Latreille: 13 février
Micheline Cuffy: 15 février
Martine Béland: 15 février
Diane Malboeuf: 17 février
Estelle McNicoll: 18 février

Vous fêtez votre anniversaire? Envoyez vos nom, adresse, téléphone et date de naissance au Journal Altitude, 365, Principale, St-Donat, J0T 2C0. Plusieurs tirages parmi le personnes fêtées détermineront les gagnants à chaque mois.

Les gagnants pour le mois sont: **Omar Moussaoui** (Boulangerie St-Donat) **Estelle McNicoll** (Métro Boucher) **Sophie Malboeuf** (Coup d'oeil) **Norman St-Amour** (SAQ), **Gérald Lavoie** (Mécanique LPG), **Micheline Cuffy** (municipalité St-Donat), **Nicole Valiquette** (Variétés St-Donat), **Sylvie Forget** (Esthétique Image), **Serge Bonin** (Resto St-Amour), **Elizabeth Charron** (Ô Divin), **Marie-Paule Guilbault-Denis**(Beauté au bout des doigts).

Félicitations à tous les gagnants. Vous avez 30 jours pour venir réclamer votre cadeau au Journal. Passé ce délai, il sera remis à une autre personne.

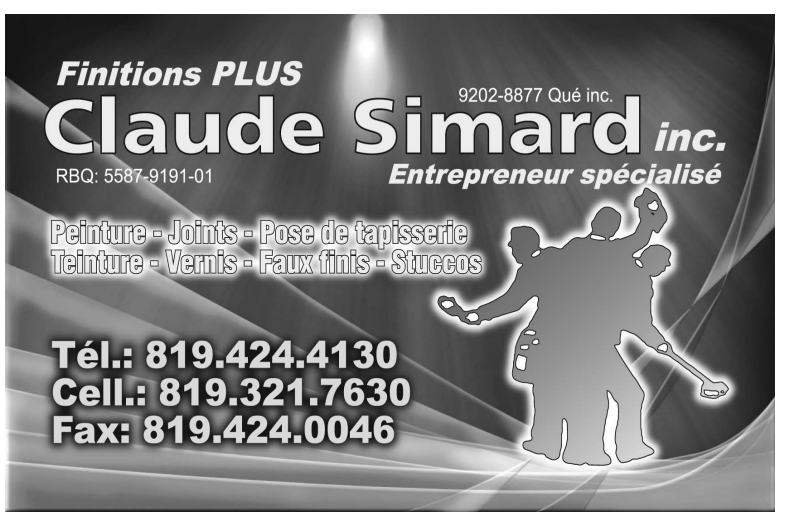

EXCAVATION F. PIGEON
2100, route 125, NDM
819-424-2450
Ste-Agathe
819-326-8967
De la part des employés de EXCAVATION F. PIGEON et de François Pigeon, il nous fait plaisir de vous souhaiter une très belle année à tous nos amis, clients et futurs clients

Bonne et heureuse Année 2010!
SALON BARBIER ANDRÉ SIMARD
505, Principale • 424-2822

Nouvelle activité à l'ARRLC

par
Jacques
MARCOUX
directeur
communications

Rencontre-échange pour femmes seulement, au Pavillon Depuis le 5 décembre dernier, à la demande de femmes membres de l'Association, une rencontre exclusive aux dames à lieu les samedis au Pavillon du Parc du lac Croche, au 916, chemin St-Guillaume.

Ces rencontres ont habituellement lieu le samedi matin de 9h30 à 11h30 *sauf* lorsque le conseil d'administration tient sa réunion mensuelle. Les réunions ont alors lieu le dimanche. Les prochaines dates de rencontres seront transmises aux membres ayant une adresse courriel alors que pour les autres, elles seront affichées dans la porte du Pavillon.

Les participantes en profitent pour faire connaissance et échanger sur des sujets variés. Si vous êtes intéressée à partager vos talents ou à apprendre (tricot, crochet d'art, broderie, courte-pointe ou autres), si vous êtes intéressée à partager des recettes, faire des jeux de société, faire un casse-tête en groupe ou si vous êtes simplement intéressée à jaser et à connaître d'autres femmes de la région du lac Croche, cette rencontre est pour vous. Le Conseil d'administration est ouvert à toutes suggestions. Il n'y aucun prérequis pour participer si ce n'est qu'être membre de l'Association. Venez quand vous êtes disponible, aucune obligation de venir toutes les semaines.

Toutes les femmes membres de l'Association sont les bienvenues. Parlez-en à votre voisine.

Campagne de recrutement

La nouvelle année 2010 vient tout juste de s'amorcer et comme à chaque début d'année, le conseil d'administration de l'ARRLC (Association des Résidents de la Région du Lac Croche) entame sa campagne de recrutement.

En 2009, que ce soit au niveau de l'environnement, des loisirs ou des activités sociales, l'ARRLC a été de nouveau très active. À titre d'exemples: participation au programme volontaire de surveillance des lacs du ministère MDDEP, collaboration avec la municipalité pour des mesures de transparence, chlorophylle, phosphore et carbone dissout, kiosques d'information à la Journée des voisins du 6 juin, définition officielle du lac Croche par la Commission de toponymie du Québec, souper de cabane à sucre, ouverture officielle du Pavillon du lac Croche, Épluchette, Souper d'automne, agrandissement de la patinoire, entretien du parc, ouverture de fenêtres panoramiques au sommet du mont Sombre etc.

Pour 2010, les projets sont à nouveau nombreux, et le conseil d'administration ne compte pas seulement dormir sur ses réalisations antérieures pour solliciter votre participation. Au programme, nous voulons finaliser l'aménagement du Parc du lac Croche, installer de façon permanente les bandes de la patinoire, développer notre réseau de sentier pédestre et naturellement poursuivre nos actions au niveau de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que les membres actuels continueront d'appuyer leur association et que de nouveaux membres se joindront à nous. Vous recevrez sous peu les informations à cet effet, soit par courriel ou par la poste. De plus, vous recevrez un rappel d'adhésion avec votre compte de taxes. Le pouvoir de l'Association réside dans son « membership », et nous comptons sur vous pour y souscrire.

On patine depuis le 19 décembre

Le patinage au Parc du lac Croche est une activité hivernale dont l'ARRLC est très fière. Cette activité dépend entièrement du travail exceptionnel de certains de nos bénévoles qui ont travaillé très fort afin que la patinoire du lac Croche soit prête pour le congé des Fêtes. Il faut bien comprendre que pour obtenir une telle qualité de glace, de longues heures, en soirée et parfois le matin très tôt, souvent seul et par temps glacial, doivent être consacrées par ces bénévoles à pelleter, à gratter puis à arroser celle-ci.

En passant devant le Parc du lac Croche, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la patinoire pour se rendre compte que l'achalandage y est constant et que ce travail est particulièrement apprécié. Nous demandons la collaboration des patineurs, quand cela est possible, pour déblayer la glace après votre séance de patinage. Nous aimerions remercier à nouveau tous nos bénévoles, et particulièrement Sylvain Cotton, Sylvain Henri, Daniel Cloutier et Pierre Simard, pour leur dévouement et leur immense contribution au plaisir de vivre au lac Croche.

Arbre de Noël

Cette année, l'arbre de Noël à l'entrée du terrain du parc est plus beau que jamais. Merci à Jasmine Gravel, à René Gagnon, à Cécile Caron et à Jean-Marc Caron. Grâce à votre détermination, il tient bon malgré le vent. Il est magnifique et ajoute de la chaleur au Parc du lac Croche.

Saviez-vous que

La noyade est l'une des principales causes de décès en motoneige. Pourtant, on pense habituellement que les noyades et autres décès liés à l'eau se produisent surtout lors d'activités estivales. "L'épaisseur de la glace est en général le facteur utilisé pour en établir la solidité, mais il ne faut surtout pas se fier à ce seul critère. Elle peut se modifier en moins de quelques heures à cause des conditions météorologiques changeantes. Différentes sortes de glace (glace bleue, blanche opaque, grise) peuvent être de la même épaisseur sans pouvoir supporter le même poids. De plus, la couche de glace ne se forme pas partout de la même épaisseur, et celle-ci ne reste pas uniforme, même dans des endroits très rapprochés les uns des autres.

La Société de sauvetage du Canada recommande que l'épaisseur de la glace soit d'au moins 10 cm (4 pouces) pour qu'une personne seule puisse y marcher, y pêcher ou y faire du ski de randonnée. Pour ce qui est de la motoneige, l'épaisseur minimale recommandée par l'Association des Motoneigistes du Québec est de 15 cm (6 pouces). Qu'il s'agisse d'un lac ou d'une rivière, le processus de formation de la glace est le même. Toutefois, chaque étendue d'eau possède des caractéristiques dont il faut tenir compte quand on établit l'épaisseur de la glace et sa solidité. La glace prendra plus de temps à se former sur de grands lacs profonds et, quoique l'eau près de la berge sera glacée plus rapidement, il est possible que cette glace ne soit pas très solide à cause du mouvement et de l'expansion. La glace se formant sur une rivière est habituellement plus fragile que sur un lac à cause de l'action du courant qui érode la glace par dessous. De plus, la glace qui fond en amont peut créer un ruissellement qui affaiblira la glace d'une rivière."Aucune glace n'est jamais complètement sûre, ni pour les déplacements ni pour le jeu. Il est donc préférable de s'en tenir aux surfaces glacées assignées ou balisées.

Source d'information:
http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_119/CHAP5_3-1-fra.asp
http://www.lifesaving.ca/main.php?lang=francais&cat=media&sub=ice_safety_jan03
http://www.admdq.org/

Bonne et Heureuse Année

En cette nouvelle année 2010, tous les membres du conseil d'administration de l'ARRLC vous souhaitent Santé, Paix et Prospérité. Souvenez-vous que la prudence ainsi que le respect de l'environnement doivent être de mise dans toutes vos activités.

Pour tout commentaire concernant cet article ou pour des suggestions, écrivez-nous à arrlc@saint-donat.info. Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver plus d'information sur l'ARRLC sur le site www. saint-donat.info/-lac-croche.

Jacques Marcoux et Francine Mitchell pour le Comité des communications et du recrutement

Party d'hiver et pêche blanche à Saint-Donat

(C) - La pêche blanche s'installe pendant un mois à Saint-Donat cet hiver, du 30 janvier au 2 mars, et le tout commencera avec le premier party d'hiver: BBQ, méchoui , chansonnier, musique et surtout pêche à la truite moucheté toute la journée!

En association avec le club de chasse et pêche Orign'Arc et Oceano Villégiature, le samedi 30 janvier marquera la première journée de pêche blanche pour l'hiver 2010. Tous sont invités à venir pêcher durant la journée ou rejoindre le groupe pour le méchoui au souper ou le chansonnier en soirée. Prix de présence et prix pour la plus grosse truite, un week-end de pêche en chalet pour deux, une valeur de 500 $.

Endroit: lac Bouillon sur le Domaine de La Réserve, inscription à la réception de l'hôtel.

On s'y rends en voiture par le chemin Fusey ou en motoneige par la 33. Tarif: accès pêche 24 $, Méchoui 15 $, brimbales (5) et trou 11 $. On peut apporter ses brimbales et perceuse. Le prix pour la pêche est valide tous les jours du mois de février.

Horaire de la journée du 30 janvier: 7h, café du pêcheur et inscription; 8h, ouverture de la pêche; 18h, méchoui; 20h, chansonnier et musique.

Sur place durant la journée: tente de l'association Orign'Arc au milieu du lac Bouillon avec BBQ et rafraîchissement disponibles toute la journée.

Pour celles qui aimeraient profiter ce cette journée sans se "geler" les pieds, amenez votre maillot de bain. La piscine ($) et/ou le spa ($) seront accessibles (réservation requise pour les services de massothérapie au spa).

Le pub sera ouvert toute la journée avec ses quatre foyers et sa musique pour se réchauffer. Pour les adeptes de plein-air, 32 km de sentier balisé pour la raquette et ski-de fond sont accessibles sur le territoire. Pour toute information et inscription, on appelle Luc Draulet au 819-424-1333, ou ldraulet@sympatico.ca

MONUMENTS
Qualité garantie
J.H. Vanier
& Fils inc.
3 générations
UNE FAMILLE AU SERVICE DE VOTRE FAMILLE
36, rue Ste-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
326-3322

GOUTEZ AUX JOIES DE LA MOTONEIGE
sans payer le gros prix (achat)
SOLUTION?
LA LOCATION CHEZ:
SPORT ET MARINE MV
le plus gros centre de location de motoneiges à St-Donat
avec
Près de 40 motoneiges
les fameuses YAMAHA
Les meilleures et les plus fiables au monde
Parlez-en à vos amis et réservez sans tarder

SPORT ET MARINE MV INC.
1108, Principale, Saint-Donat
424-3433

Saint-Donat

Municipalité de Saint-Donat

Budget 2010

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous vous présentons ce soir le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2010. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le conseil municipal nouvellement élu et les directions de service qui ont participé à des rencontres intensives de travail afin d'en arriver à vous proposer un budget équilibré.

Ces prévisions budgétaires sont le fruit du résultat de notre programme électoral et aussi dans un esprit de continuité avec le mandat précédent.

Nous vous présentons donc le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2010. Les prévisions budgétaires de l'ordre de 11 862 843 $ ont été établies en fonction des quelques éléments suivants :

- Poursuivre notre mission au niveau de la protection de l'environnement et compléter l'étude d'impact sur le dragage de l'étang numéro 3 et de la baie Charette;
- Promouvoir la culture à travers différentes activités au cours de l'année;
- Continuer d'accroître les services offerts à la population et leur accessibilité;
- Compléter le plan de développement stratégique 2009-2020;
- Poursuivre les investissements sur les infrastructures tels notre réseau routier et le réaménagement de certains tronçons de rues;
- Continuer d'accroître la sécurité publique sur notre territoire;
- Amorcer le processus de refonte réglementaire;
- Poursuivre l'accompagnement dans le projet d'habitation pour les aînées;
- Application de la nouvelle politique familiale.

Certains coûts ont dû être reconsidérés, soit l'augmentation des coûts de la desserte de la Sûreté du Québec et de la Sécurité publique (+ 150 000 $), des quotes-parts de la MRC Matawinie (+15 000 $), de la cueillette des matières résiduelles (+ 72 000 $).

C'est avec fierté et le sentiment du devoir accompli que je vous annonce que la Municipalité de Saint-Donat a réussi à maintenir un taux de taxes similaire à l'année 2009, soit à 0,84/100 $.

De plus dans ses prévisions budgétaires et telles qu'annoncée au courant de l'été dernier, la municipalité a entrepris de refaire une partie importante de son réseau routier soit plus de 45 km de chemin. Au courant de l'année 2009, nous avons réalisé plus de 25 km. Le conseil désire compléter les 20 km de chemin restant à raison d'une moyenne de 5 km par année. Ayant comme objectif d'amoindrir l'impact pour les générations futures, le conseil a décidé de créer un fonds de pavage au montant de 0,02/100 $ d'évaluation.

Finalement, pour mieux saisir le taux de taxe, nous dressons ici un tableau comparatif. Le taux est composé de 6 indices soit le taux général de base, la police, les incendies, l'environnement, le fonds de roulement et le nouveau fonds de pavage.

COMPARATIF DES TAUX

		Taux 2010	Taux 2009	écart
GEN-01	générale	0,579	0,579	0,000
GEN-03	police	0,177	0,169	0,008
GEN-04	incendies	0,045	0,041	0,004
GEN-05	environnement	0,022	0,013	0,009
GEN-07	fonds de pavage	0,020		0,020
GEN-02	fonds de roulement	0,021	0,021	0,000
		0,864	0,824	0,040

Voici quelques éléments qui à eux seuls représentent près de 75 % du budget total.

CATÉGORIE	BUDGET 2010	BUDGET 2009	%
Salaires	3 502 000	3 250 000	29,52
Hydro-Québec	208 000	201 000	1,75
Téléphone	102 000	86 000	,86
Sûreté du Québec	1 630 000	1 552 000	13,74
Matières résiduelles	1 111 000	1 042 000	9,37
Entretien bâtisses	111 000	112 000	,94
Dette — intérêts	372 000	421 000	3,14
Dette — capital	1 006 000	1 065 000	8,48
MRC	331 854	316 224	2,80
	8 373 854	8 045 224	70,59
Véhicules	196 590	195 000	1,66
Essence	151 000	183 000	1,27
	347 590	378 000	2,93
Grand total	8 721 444	8 423 224	73,52

Je vous présente maintenant les grandes lignes du budget par secteur d'activités.

REVENUS

Revenus des sources locales	2009	2010
Taxes foncières générales :	7 629 587 $	8 143 952 $
Taxes de fonds de roulement :	200 000 $	200 000 $
Répartitions locales :	689 343 $	575 812 $
Tarification matières résiduelles :	1 066 603 $	1 145 801 $
Contrôle des insectes piqueurs :	309 081 $	315 273 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**9 894 614 $**	**10 380 838 $**
Compensations tenant lieu de taxes		
Gouvernement du Québec :	201 134 $	203 927 $
Organismes communautaires :	15 183 $	14 299 $
Gouvernement du Canada :	3 180 $	3 344 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**219 497 $**	**221 570 $**
Autres services rendus		
Loisirs et culture :	122 860 $	126 410 $
Recouvrement de tiers :	97 676 $	169 500 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**220 536 $**	**295 910 $**
Autres revenus de sources locales		
Imposition de droits :	353 500 $	493 000 $
Amendes :	25 000 $	35 000 $
Revenus de placements :	60 000 $	60 000 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**438 500 $**	**588 000 $**
Revenus de transferts		
Subvention du gouvernement du Québec :	207 401 $	376 525 $
	207 401 $	**376 525 $**
	10 980 548 $	**11 862 843 $**

DÉPENSES

Administration générale	2009	2010
Conseil municipal :	177 194 $	179 369 $
Application de la loi :	50 000 $	50 000 $
Gestion financière et administrative :	1 181 525 $	1 260 949 $
Greffe :	60 500 $	65 000 $
Évaluation :	189 949 $	208 800 $
Gestion du personnel :	20 000 $	20 000 $
Conciergerie, soutien informatique et Entretien hôtel de ville :	191 768 $	210 890 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 870 936 $**	**1 995 008 $**
Sécurité publique		
Police :	1 609 719 $	1 710 088 $
Incendie :	392 700 $	433 336 $
Protection civile :	7 477 $	6 196 $
Bouées et brigadière scolaire :	45 339 $	43 036 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**2 055 235 $**	**2 192 656 $**
Réseau routier		
Voirie municipale :	881 180 $	884 066 $
Enlèvement de la neige :	665 876 $	746 005 $
Éclairage des rues :	50 565 $	52 204 $
Transport en commun :	42 210 $	37 756 $
Aéroport :	7 920 $	7 080 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 647 751 $**	**1 727 111 $**
Hygiène du milieu		
Réseaux de distribution de l'eau potable :	307 238 $	310 284 $
Réseaux d'égouts :	140 199 $	139 485 $
Matières résiduelles :	1 069 295 $	1 145 795 $
Quote-part RITDM :	106 175 $	106 663 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 622 907 $**	**1 702 227 $**
Protection de l'environnement		
Service de l'environnement :	124 196 $	277 233 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**124 196 $**	**277 233 $**
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage :	444 658 $	558 589 $
Promotion et développement économique (BIT) :	196 649 $	203 867 $
Subventions :	82 920 $	122 820 $
Recherche et planification :	96 801 $	0 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**821 028 $**	**885 276 $**
Loisirs et culture		
Patinoires (intérieure et extérieure) :	252 397 $	290 924 $
Plages :	124 314 $	124 641 $
Parcs et terrains de jeux :	427 535 $	493 998 $
Bibliothèque :	152 850 $	138 018 $
Spectacles, concerts et autres activités :	186 237 $	246 195 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 143 333 $**	**1 294 496 $**
Frais de financement		
Intérêts :	421 827 $	372 440 $
Frais de banque :	34 864 $	17 376 $
Remboursement de capital :	1 065 210 $	1 006 070 $
Remboursement fonds de roulement :	200 000 $	200 000 $
Fonds de pavage	0 $	192 950 $
Surplus accumulé affecté :	-26 739 $	0 $
TOTAL ACTIVITÉ :	**1 695 162 $**	**1 788 836 $**
TOTAL DES DÉPENSES :	**10 980 548 $**	**11 862 843 $**

Saint-Donat

Municipalité de Saint-Donat

Budget 2010

Enfin, dans le cadre du processus d'amélioration continue des différents services municipaux, nous priorisons de façon importante le service à la clientèle. De plus, nous allons structurer l'accueil à l'Hôtel de ville afin de la rendre encore plus conviviale.

Nous procéderons également ce soir à l'adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années financières 2010, 2011 et 2012 qui s'élève à 10 981 890 $. L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des contraintes, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

Pour l'année 2010, les immeubles imposables inscrits au rôle sont de 964 748 202 $, soit une augmentation de 1.50 %. Le total des permis de construction pour la présente année a été de 14 millions de dollars.

Comme le veut notre tradition instaurée au budget 2007, vous trouverez en annexe 1 un tableau comparatif de notre présent budget à celui des années 2008, 2009 et 2010 ainsi que l'écart des deux derniers budgets.

Vous remerciant de l'intérêt accordé, je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux à l'aube d'une nouvelle année.

Richard Bénard, maire
Le 21 décembre 2009

Annexe 1

REVENUS	2008	2009	2010	Écart 2009-2010 ± %
Taxes générales	7 389 549	7 629 587	8 143 952	6,74 %
Taxe fonds de roulement	276 754	200 000	200 000	0 %
Répartitions locales	687 505	689 343	575 812	-16,47 %
Tarification matières résiduelles	1 023 045	1 066 603	1 145 801	7,43 %
Contrôle des insectes piqueurs	303 241	309 081	315 273	2,00 %
Tenant lieu de taxes	232 154	219 497	221 570	0,94 %
Autres services rendus	126 641	146 901	175 910	19,75 %
Autres revenus	586 933	532 676	708 000	32,91 %
Subventions de Québec	158 487	186 860	376 525	101,50 %
TOTAL	**10 784 309**	**10 980 548**	**11 862 843**	**8,04 %**

DÉPENSES	2008	2009	2010	Écart 2009-2010 ± %
Administration générale	1 809 142	1 870 936	1 995 008	6,63 %
Sécurité publique	1 826 519	2 055 235	2 192 656	6,69 %
Réseau routier	1 666 023	1 647 750	1 727 111	4,82 %
Hygiène du milieu	1 615 734	1 622 907	1 702 227	4,89 %
Environnement	203 738	124 196	277 233	123,22 %
Urbanisme et développement	826 315	821 028	885 276	7,83 %
Loisirs et culture	1 142 614	1 143 334	1 294 496	13,22 %
Service de la dette	1 694 225	1 721 901	1 595 886	-7,32 %
Surplus accumulé affecté		-26 739		-100,00 %
Fonds de pavage			192 950	100,00 %
TOTAL	**10 784 309**	**10 980 548**	**11 862 843**	**8,04 %**
** Quote-part MRC	182 544	316 224	331 854	4,94 %

Votre projet 2010...

Une première maison, une maison secondaire

Nous faire confiance, c'est éviter des retards inutiles,
des coûts superficiels et s'assurer d'une qualité supérieure

Notre but est de vous donner une expérience client extraordinaire

CONFORT DESIGN
Maisons Usinées
www.confortdesign.com

Quelques avantages de nos constructions:

Nos constructions sont approuvées NOVO CLIMAT (avec une ristourne de 1 500 $ du gouvernement du Québec).
Isolation de R-30 dans les murs et R-50 au toit.
Un échangeur d'air récupérateur de chaleur inclus et installé vous garanti un confort à l'année.
Plancher anti-craquement, fenêtres tout PVC à manivelle

Chalet de montagne. 967 pieds carrés avec deux chambres à coucher. Toit cathédrale au dessus du salon et de la salle à manger

Plusieurs options s'offrent à vous:

Personnalisation sans frais de certains modèles, soumissions sur vos propres plans, auto construction, clef en main et gérance de projet.

Magnifique maison de style québécois. Ses 1600 pieds carrés habitables vous permet d'avoir un confort assuré et d'y vivre agréablement durant des années.

Pour visiter d'autres modèles:
www.gaudetmultihabitations.com

Pour de plus amples informations:
André Gaudet
867, route 125 nord
Saint-Donat
819.424.2714

CONFORT DESIGN
Maisons Usinées
www.confortdesign.com

La technique des microprocesseurs

par Pierre ***FORGET*** *informaticien-programmeur*

Pour les mordus de technique, je vous donne aujourd'hui un peu de technique des microprocesseurs informatiques d'Intel. Remarquez que ceux de AMD et autres compagnies sont toujours semblables de toutes façons.

Les programmes informatiques sont toujours composés d'une suite d'instructions que le microprocesseur digère une à la fois, similaire à une file d'attente lorsqu'on attend à un guichet de banque, pour prendre un exemple visuel.

Lorsqu'une instruction est terminée, le microprocesseur conserve le résultat de l'instruction et passe à l'instruction suivante. Pour conserver l'analogie de la banque, le caissier prend votre dépôt et l'insère dans votre compte et vous demande: «Avez-vous une autre transaction à effectuer?»

Donc, la seule façon normale pour les microprocesseurs (et forcément notre ordinateur) d'accélérer le processus est d'être plus rapide. Un peu comme si on engageait un caissier de banque hyperactif ou encore d'accélérer l'horloge, ce qu'on peut faire en informatique, mais pas dans la vie réelle.

Une façon d'accélérer le processus a été trouvée, il y a plusieurs années déjà, par les ingénieurs, et elle s'appelle « threading ». Voyons comment cela fonctionne, tout en conservant notre analogie avec la banque. Le microprocesseur peut maintenant séparer son ouvrage en recevant jusqu'à huit instructions en parallèle et les traiter simultanément. Un peu comme si vous aviez huit transactions à effectuer dans votre compte de banque et que vous déléguiez ces huit opérations à huit personnes différentes et à huit caissiers différents. Et en considérant que les résultats de certaines opérations peuvent affecter les autres opérations. C'est ce qu'on appelle le « threading ».

Comment est-ce possible? En utilisant ce qu'on appelle le « branch prediction » en anglais. En français, cela peut se traduire par « prédiction de choix ». Autrement dit, lorsqu'une instruction implique un choix, le microprocesseur va faire une prédiction du choix qu'il pense le meilleur. Les instructions qui n'impliquent pas de choix sont faciles à gérer. Exemple, une addition simple.

Une fois les huit instructions complétées séparément, on assemble le tout et on voit si le résultat des choix est valide. Si le résultat est bon, alors on continue avec les instructions suivantes. On a alors gagné du temps. Sinon, on recommence avec des paramètres différents et on a alors perdu du temps.

Pour continuer l'analogie avec la banque, si le caissier demande à une des huit personnes: «Désirez-vous déposer dans votre compte d'épargne ou votre compte courant?», le microprocesseur va probablement décider d'utiliser votre compte courant, car c'est celui que vous utilisez le plus fréquemment.

L'important est de gagner du temps. Si le résultat des prédictions est bon à 92%, alors on est gagnant. Sinon, on est perdant. Comme les instructions de base sont relativement simples, il est quand même facile d'avoir un bon résultat, mais c'est le raffinement des détails qui fait vraiment la différence pour obtenir une gestion vraiment efficace et accélérer tout le système.

Saint-Donat

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
MRC DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-798

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal a adopté le 21 décembre 2009 le règlement numéro 09-798, intitulé :

« Règlement pour fixer le taux de taxes pour l'exercice financier 2010 et les conditions de leur perception »

Qu'une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ;

QUE ce règlement est entré en vigueur le 21e jour de décembre 2009.

Donné à Saint-Donat, ce 5e jour de janvier 2010.

Le secrétaire-trésorier et directeur général,
Signé : Michel Séguin

LIGUE DE QUILLES BOULE D'OR

CLASSEMENT AU 6 JANVIER 2010

RANG	CAPITAINES	COMMANDITAIRES	POINTS
1	G.DESJARDINS	REST. M. PIZZA	271.5
2	C.LABARRE	REST. L'ENTRE CÔTE	242.5
3	L.TARDIF	MANOIR DES LAURENTIDES	234.5
4	C.LAFOND	REST. CUISTO DU NORD	231.5
5	H.MICHAUD	SUBITO PRESTO	231.5
6	G.TARDIF	LA CUILLÈRE À POT	216.5

Saint-Donat

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-792
modifiant le règlement sur le zonage 91-351
pour agrandir la zone H01-49-1, à même la zone H01-27

PAR LA PRÉSENTE, AVIS est donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin :

QU'à la session du 17 août 2009, le conseil municipal a adopté par résolution le règlement 09-702 intitulé : RÈGLEMENT 09-792 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE 91-351 POUR AGRANDIR LA ZONE H01-49-1, À MÊME LA ZONE H01-27 ;

QU'un certificat de conformité a été émis par la MRC Matawinie en date du 25 novembre 2009 ;

AVIS est donné que le règlement est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, Saint-Donat, aux heures régulières de bureau ;

Avis de motion donné le 14 septembre 2009;

Adoption du 1er projet le 17 août 2009 ;

Assemblée de consultation publique tenue le 14 septembre 2009 ;

Avis public pour demande de tenue d'un registre en vue d'une approbation référendaire le 5 octobre 2009 ;

Règlement adopté le 16 novembre 2009 ;

Certificat de conformité émis par la MRC Matawinie le 25 novembre 2009 ;

Entrée en vigueur le 14 décembre 2009.

Donné à Saint-Donat, ce 14e jour de décembre 2009.

Le secrétaire-trésorier et directeur général
Signé : Michel Séguin

Saint-Donat

SERVICE INCENDIE SAINT-DONAT

Animaux sauvages et sécurité

L'environnement donatien est l'un des plus magnifiques des Laurentides. Hormis ce décor bucolique, nous vivons tout de même en promiscuité avec la nature avec ses nombreux avantages certes, mais aussi quelques petits inconvénients. Vous vous souviendrez sans doute des derniers épisodes de loups et d'ours noirs. Permettez nous ici de vous rappeler que cette époque n'est pas si lointaine et qu'elle risque de se répéter si nous n'agissons pas de façon adéquate. Bien évidemment, la Municipalité veille en tout temps et entretien des relations étroites avec les différents ministères et les trappeurs locaux mais chacun d'entre nous doit aussi faire sa part afin d'éviter bien des soucis.

Nous avons tous de bonnes intentions quand nous nourrissons les animaux sauvages en ce temps de grande froidure mais souvenons nous aussi que ces mêmes animaux sont très bien capables de survivre en forêt par eux-mêmes.

Donc, pour éviter tout désagrément causé par les animaux non désirés (raton laveur, ours, loup, etc.), il est primordial d'observer quelques consignes simples. Nous nous permettons ici de reproduire un extrait du communiqué du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du 13 août dernier :

Les déchets

- *Jusqu'au jour de la collecte, entreposez les ordures et les bacs de compost dans un abri fermé (garage, cabanon) ou dans des contenants à l'épreuve des ours. Récupérez rapidement les contenants vides après la collecte.*
- *N'enterrez pas les ordures. Les ours peuvent creuser jusqu'à deux mètres de profondeur pour les trouver.*
- *Gardez les restes de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte des ordures.*

Les autres sources de nourriture

- *Ne nourrissez pas les chevreuils.*
- *Évitez de nourrir les oiseaux. Vous pouvez attirer les oiseaux avec d'autres moyens, par exemple, des bains d'eau.*
- *Gardez la nourriture pour chat et pour chien à l'intérieur ou dans un contenant hermétique.*
- *Lorsque vous utilisez votre barbecue, nettoyez les grilles après chaque utilisation pour enlever tout résidu de nourriture. Entreposez votre barbecue dans un abri fermé (garage, cabanon).*

Protéger sa propriété

- *Ne laissez aucune nourriture dans un chalet inoccupé. Rapportez les déchets là où il existe une collecte municipalisée. Assurez-vous que votre chalet est suffisamment solide pour résister aux ours. Les portes et les fenêtres devraient être fermées avec des volets ajustés à la grandeur de l'ouverture, de façon à ne laisser aucune prise à une griffe d'ours.*
- *Tenu sous surveillance, un chien attaché de même qu'une lumière forte qui éclaire votre propriété peuvent empêcher un ours de venir rôder.*

Si vous apercevez des loups ou tout autre animal susceptible de mettre en danger la sécurité des citoyens de la municipalité, vous êtes prié de contacter les agents du ministère de la Faune au numéro suivant (450) 752-6860 ou de contacter la Sûreté du Québec au (819) 424-4617.

Merci pour votre collaboration.

Votre Service d'incendie et de protection civile

Poêles et foyers

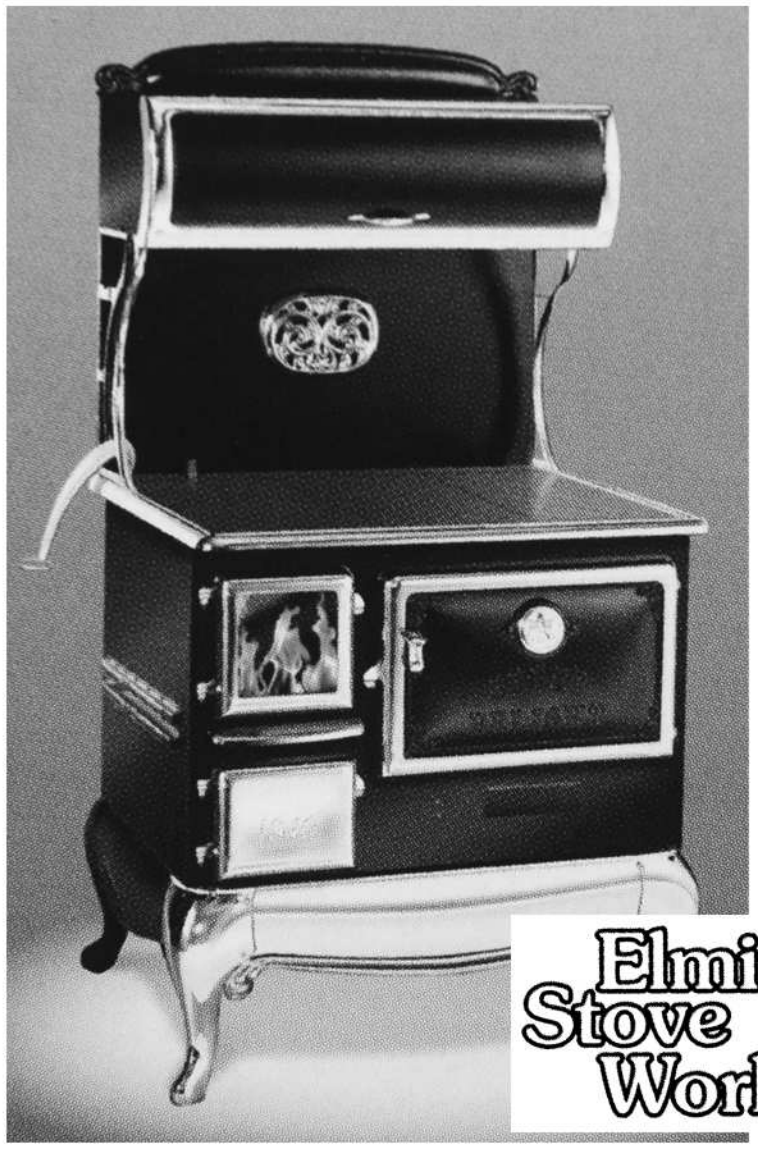

Poêles Foyers Cheminées

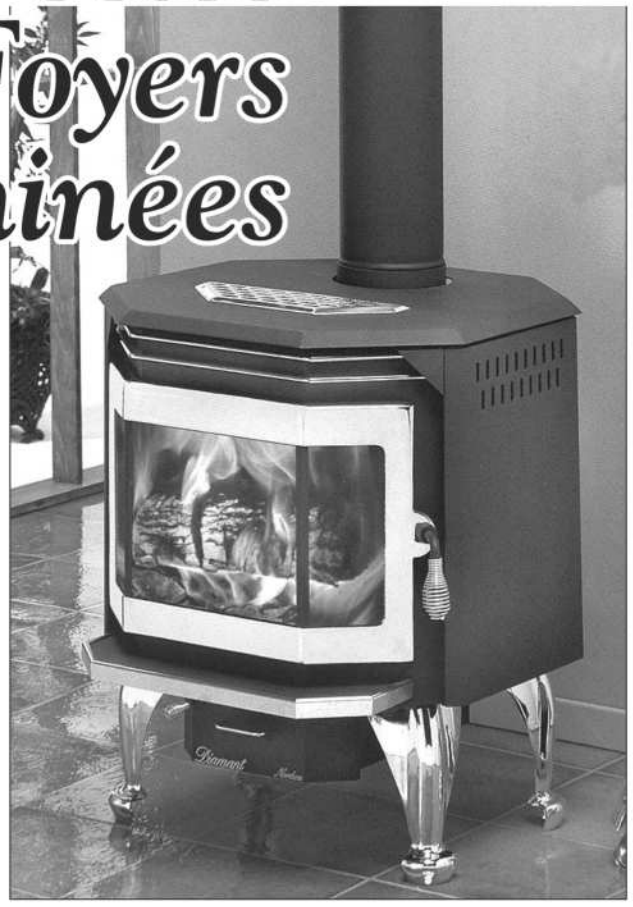

Vente & installation

Estimation gratuite

Bois
Gaz
Granules
Huile

enerzone

BOUTIQUE

PRÉCISION CHALEUR

RBQ 8227-2436-24

OUVERT DE 8h à 5h
du mardi au samedi

781 Principale, St-Donat
precision chaleur@bellnet.ca
424-4526
424-4818
FAX: 424-5857

Valcourt

Bienvenue au gens de Chertsey et Entrelacs

Michel Charette,
propriétaire

Hommage à Claude

Qui n'a pas connu Claude Issa, ancien serrurier, un bout en train, un farceur dans l'âme. Jamais il ne nous parlait de ses problèmes de santé qui étaient incalculables.

La vie n'a pas été facile pour lui. Dès sa naissance, son chemin de vie était tracé mais pas assez festif ou emballant, que de cahots insurmontables pour nous tous. Lui trouvait quand même la force d'y faire un pied de nez à ce tracé cahoteux que la vie lui réservait; il était amoureux de sa Catin, sa jument, son grand bonheur des derniers temps.

Un papillon s'est envolé, il est parti rejoindre ses grands-parents paternels. Il disait qu'ils étaient tout pour lui, il les considérait comme ses parents en ligne directe. Maintenant, il dort près d'eux au cimetière. La maladie l'a écrasé tout au long de ce parcours de vie. Il est parti en espérant trouver un autre chemin plus calme, espérons-le meilleur pour lui.

Claude, mon petit frère adoptif, tu m'as demandé si je croyais à l'au-delà, ce qui vient après la vie terrestre. Je n'ai pu te rassurer qu'en te disant que mon papa et ma maman seront là, à la porte pour t'accueillir. Profite de ta nouvelle vie, elle se veut douce, rassurante et couvrante pour toi. Tu le mérites, je ne t'oublierai jamais.

Solange Issa, née Issa

C'est une question de santé

par Efrat ***Laksman***

J'espère que le nouvel an a bien débuté pour vous tous. Le mois dernier, plusieurs d'entre nous ont décidé de prendre des résolutions, et beaucoup ont déjà laissé tomber ces mêmes résolutions.

On doit éviter les solution extrêmes, comme «si je ne réussis pas dès le début, inutile de réessayer». Parmi plusieurs d'entre nous, les résolutions de 2010 sont de donner la priorité aux saines habitudes alimentaires et à l'activité physique dans notre vie. Nous aspirons à mieux nourrir notre corps et de le faire bouger. C'est une question de santé.

Sans la santé, où serions-nous? En investissant dans notre santé peu importe notre âge ou le niveau actuel de notre condition physique, nous investissons dans notre bien-être global, dans notre esprit, dans nos relations personnelles et au travail et bien sûr dans notre avenir. Il n'est jamais trop tard pour commencer à bouger, il n'est jamais trop tard pour perdre quelques kilos, il n'est jamais trop tard pour changer nos habitudes alimentaires. L'entraînement nous prépare pour d'autres activités telles que le ski, le hockey, le randonnée et toutes les activités de plein air de l'été. Sans la santé, on est en train d'hypothéquer notre bien-être!

Voici quelques choix qui s'offrent à vous:

- Choisissez une alimentation variée (consultez votre médecin en cas de maladies chroniques, etc.).
- Ne rejetez pas certains aliments comme interdits (ils vont devenir de plus en plus irrésistibles, la modération est une meilleur alternative).
- Manger quand vous avez faim et arrêtez quand vous n'avez plus faim (ça prend 20 minutes à l'estomac pour envoyer le signal de plein au cerveau).
- Visez des buts graduellement, que ce soit une perte de poids ou une augmentation de la masse musculaire.
- Intégrez plus d'activité physique dans votre vie, chaque jour et durant toute l'année.
- Cultivez la variété (dans votre alimentation et dans vos activités).

Un petit changement à la fois a plus de chance du durer. Abandonnez les régimes à court terme, pensez au long terme. Refusez les régimes drastiques avec des aliments interdits et des remplacements de repas. Une saine alimentation variée est tellement meilleure pour notre santé, notre goût et nos yeux. Allez-y doucement, donnez-vous une chance, comme par exemple faire 15 à 20 minutes d'exercice cardiovasculaire et non pas 45 minutes durant votre première semaine.

Si vous prenez la décision d'investir dans vous-même, vous allez trouvez les moyens et le temps. C'est une question de santé!

Efrat Lacksman est copropriétaire du gym Action Fitness.

Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Publication du projet de règlement n° 09-795 pour modifier le règlement sur le zonage 91-351 afin d'agrandir la zone H01-28 à même la zone C01-47

AVIS est, par la présente, donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin

Qu'à la session du 14 décembre 2009, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé: règlement n° 09-795 ayant pour objet de modifier le règlement sur le zonage n° 91-351 afin d'agrandir la zone H01-28 à même la zone C01-47.

Article 1

Le règlement de zonage 91-351 et le plan de zonage sont modifiés par l'agrandissement de la zone H01-28, à même la zone C01-47 tel que montré au plan ci-bas :

Extrait du plan de zonage no 1 (avant la modification)

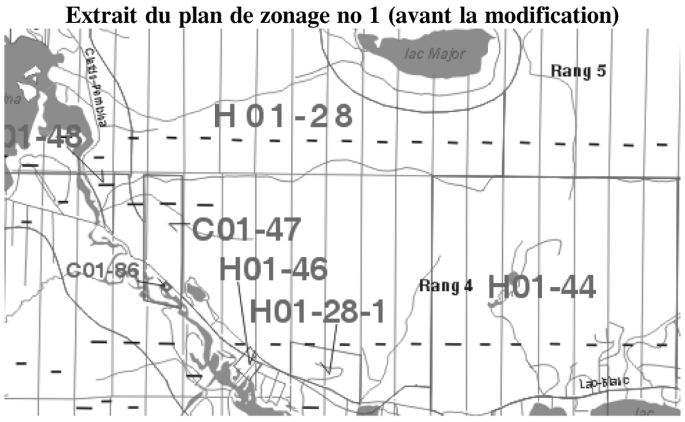

Extrait de la matrice graphique (suite à la modification)

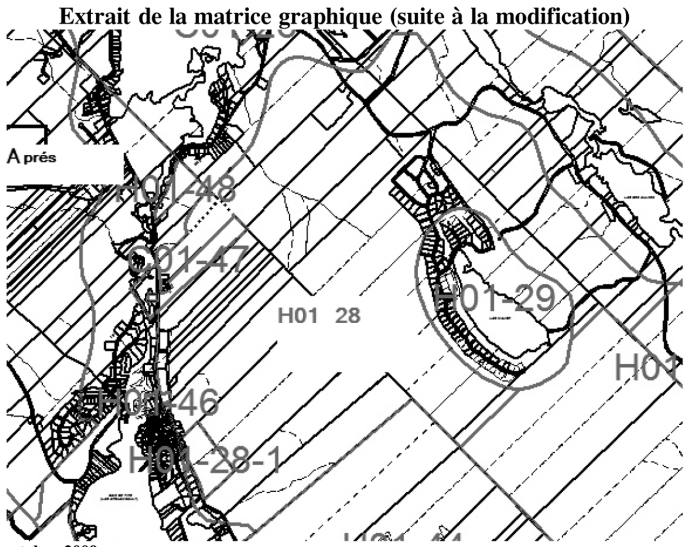

Plan sans échelle, en date du 21 octobre 2009
Préparé par Omar Moussaoui, directeur service d'Urbanisme

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Que l'assemblée de consultation publique se tiendra le **08 février 2010** à 19 h 00 à la salle Jules-St-Georges située au 490, rue Principale Saint-Donat.

Donné à Saint-Donat, ce 6e jour de janvier 2010.

Le secrétaire-trésorier et directeur général
Signé : Michel Séguin

Un gros merci de la Maison des Jeunes

Le 12 décembre dernier a eu lieu notre tournoi de hockey annuel de la Maison des Jeunes de Saint-Donat. Ce tournoi permet d'amasser des fonds pour notre organisme.

Ainsi, avec l'argent amassé, nous pouvons offrir plus d'activité aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. C'est dans une ambiance festive et amicale que le tournoi s'est déroulé. Cette année encore, nous avons pu compter sur nos fidèles commanditaires: Rayben construction, Symtech climatisation, Caisse Desjardins St-Donat, Entreprise Yves d'Astous, The Irving Ludmer Family Foundation, Hubert Robin, Compo recycle, Bertrand et Prescott SNC, Ginette Richard, Construction Claude Hayes, M. Ayotte et fils inc., Les constructions Georges Desrochers (1991) inc., Michel Major, Michael Doyle, Clinique dentaire Dr Philippe Martin, Constructions Christian Issa, Construction David Simard, Service Financier Normand St-Amour, Manoir des Laurentides, Benoit Lagacé et plusieurs autres.

Près de 20 jeunes qui fréquentent la Maison des Jeunes sont venus nous donner un coup de main. Merci à tous ceux qui sont venus assister à ce merveilleux tournoi.

Horaire de la MDJ pour cet hiver: mardi 17h à 21h, Jeudi 17h à 21h, vendredi 17h à 22h, samedi 13h à 22h et dimanche 13h à 17h.

Venez en grand nombre!

Michel Guilbeault, animateur, Gabrielle Régimbald, coordonnatrice-animatrice

Association Faune et Flore de Val-des-Lacs

Le 9 février prochain, l'Association Faune et Flore de Val-des-Lacs recevra la conférencière Louise Robitaille, auteure et chroniqueuse, connue sous le nom de Madame Chasse-taches, qui donnera des trucs écolos futés pour simplifier la vie à la maison et au jardin.

La conférence débutera à 19h30 au Centre culturel et communautaire de Val-des-Lacs (église). Coût: 4 $ pour les non-membres. Renseignements: 819-326-5647 ou 326-0910. Une pause-santé et tirage de nombreux prix de présence et de la documentation agrémentent ces soirées.

Diane Côté, présidente

L'Écho du conseil municipal

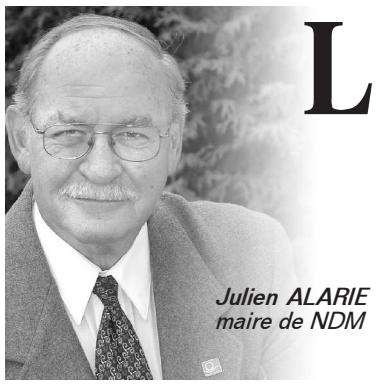
Julien ALARIE
maire de NDM

Salutations à tous,

L'année 2009 est chose du passé, l'année 2010 est positivement amorcée. Au nom des conseillères et conseillers, ainsi que le personnel municipal, nous vous souhaitons une année remplie de beaux moments en santé et de joies profondes.

Pour l'année 2010, nous apporterons quelques changements dans la présentation de cette chronique «Écho du Conseil ». En alternance avec le maire, chaque conseillère et conseiller écrira un texte concernant leur dossier. Nous débutons en janvier par M. Robert Bélanger, en mars M. André Lapierre, en mai M. Jacques Levasseur, en juillet M. Alain Lalonde, en septembre Mme Isabelle Parent et en novembre Mme Madeleine Proulx.

Je cède donc la plume au conseiller responsable des travaux publics et évènements promotionnels. Profitez de notre environnement hivernal.

Julien Alarie

Bonjour à tous!

Je tiens à remercier les citoyens de m'avoir fait confiance pour un deuxième mandat lors des dernières élections. Le maire m'ayant confié à nouveau le dossier des travaux publics, je travaillerai à assurer une continuité dans les projets déjà amorcés depuis les quatre dernières années.

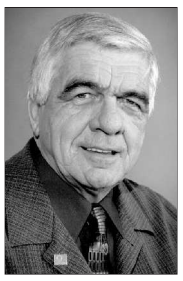

Je profite de l'occasion pour vous communiquer des informations concernant le service des travaux publics. Tout d'abord des changements de personnel ont été effectués, monsieur Léo Morin a été nommé au poste de contremaître et monsieur Yvon Fontaine a été embauché pour le remplacer.

La période estivale a été très occupée suite aux pluies torrentielles, nos employés ont dû s'affférer à des réparations majeures. L'entretien des chemins tels que le balayage du sable, l'épandage d'abat poussière, le nivelage des chemins de gravier, le débroussaillage de la végétation sur les accotements, la réparation du pavage avec de l'asphalte froid, la réparation des accotements avec du matériel granulaire et la réfection des fossés ont aussi été effectués. Les activités de l'hiver ont tôt fait d'arriver avec le déneigement et l'épandage de sable sur nos chemins.

Je peux vous affirmer que nos employés travaillent très fort afin d'assurer la sécurité sur le territoire de la municipalité.

Pour une quatrième année, nous sommes à préparer le Salon Chalets et Maisons de campagne au Stade Olympique de Montréal, qui se tiendra du 18 au 21 février 2010. Nous aurons un kiosque avec des promoteurs locaux afin de faire connaître notre région et notre municipalité. Nous vous invitons à venir visiter ce magnifique salon.

En terminant, au nom du contremaître Léo Morin et des employés, madame Solange Isabel, messieurs Daniel Charon, Gilles Rivest, Yvon Fontaine et moi-même, je veux vous souhaiter une très Bonne Année 2010.

Robert Bélanger

Saint-Donat

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
MRC DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-793

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal a adopté le 14 septembre 2009 le règlement numéro 09-793, intitulé :

« Règlement d'emprunt pour l'achat de terrains appartenant à A & P Therrien pour un bâtiment SHQ / accès logis »

QU'une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a approuvé le règlement 09-793 le 19 novembre 2009 ;

QUE ce règlement est entré en vigueur le 19 novembre 2009.

Donné à Saint-Donat, ce 24 novembre 2009.

Le secrétaire-trésorier et directeur général

Signé : Michel Séguin

Bonne vente des livres usagés à la biblio de NDM

Les Fêtes sont maintenant terminées et c'est avec beaucoup de plaisir que je reprends le collier pour vous annoncer qu'encore une fois, grâce à vous, notre vente de livres usagés a été un grand succès, nous rapportant plus de 200 $. Merci énormément. Tous les livres invendus sont déjà partis pour être expédiés en Haïti.

L'Heure du conte de la St-Valentin aura lieu le samedi 6 février à 9h45 à la bibliothèque. Tous les enfants de 3 à 8 ans sont les bienvenus. S.V.P. téléphonez au 819-424-2152 pour vous enregistrer. J'attends votre visite à la bibliothèque.

Célina Riopel, responsable bibliothèque
Notre-Dame-de-la-Merci

POUR OFFRIR LE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE.... IL FAUT D'ABORD ÊTRE PHOTOGRAPHE!!!
Journal Altitude
365 Principale, St-Donat **424-2610**

HORAIRE:
Lundi 9h à 12h et 13h à 17h
Mardi 9h à 12h et 13h à 17h
Mercredi FERMÉ
Jeudi 9h à 19h
Vendredi 9h à 20h
Samedi 9h à 16h
Dimanche 10h à 12h et 13h à 16h

Ludwicka Jadwiga Pharmacienne Chertsey

7320, rte 125
Chertsey
(450) 882-2948

CRT LANAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

CONSEIL RÉGIONAL DE TRANSPORT DE LANAUDIÈRE (CRTL)

AVIS DE PUBLICATION

LIGNE 125 – SAINT-DONAT / CHERTSEY / MONTRÉAL

Avis est par la présente donné qu'à une séance ordinaire du CRTL tenue le 15 décembre 2009, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé pour modifier l'horaire du service de transport du circuit # 125, soit :

- **Le retrait du départ numéro 21**
- **La modification des départs numéros 23, 34, 35 et 40**

Les personnes intéressées à consulter ce projet de règlement peuvent consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.jembarque.com ou s'adresser au bureau du CRTL situé au 930, rue Saint-Louis à Joliette ou aux MRC de Matawinie, située au 3184, 1ère Avenue, Rawdon et de Montcalm, située au 1540, rue Albert, Sainte-Julienne.

Donné à Joliette, Québec
Ce quinzième jour (15ième) du mois de décembre de l'an deux mille neuf.

Lise Céré
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Notre-Dame-de-la-Merci

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a adopté, lors de sa session spéciale tenue le 15 décembre 2009, les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2010 qui se résument comme suit :

	2009	2010
Revenus		
Taxes générales	1 728 942	1 803 596
Taxes spéciales	91 519	91 303
Total	**1 820 461**	**1 894 899**
Paiement tenant lieu de taxes		
Compensation	144 982	145 679
Total	**144 982**	**145 679**
Autres revenus de sources locales		
Sécurité publique	2 500	2 500
Hygiène du milieu	7 555	7 555
Loisirs et culture	30 760	30 760
Autres	6 300	3 200
Total	**47 115**	**44 015**
Autres revenus		
Imposition & permis	89 882	92 000
Intérêts	20 000	30 000
Autres	80 000	80 300
Total	**189 882**	**202 300**
Transferts conditionnels		
Remboursement de la TVQ	14 100	39 400
Subvention gouvernementale	164 957	164 957
Total	**179 057**	**204 357**
Grand total des revenus	**2 381 497 $**	**2 491 250 $**

	2009	2010
Dépenses		
Administration générale		
Conseil municipal	94 414	97 960
Application de la loi	2 000	2 000
Gestion financière & administrative	296 000	288 500
Gestion du personnel	0	7 000
Greffe	9 000	0
Évaluation	35 626	47 818
Autres	21 063	28 963
Total	**458 103**	**472 241**
Sécurité publique		
Police	193 822	218 645
Protection incendies	121 370	120 300
Sécurité civile	2 050	6 350
Autres	5 200	6 000
Total	**322 442**	**351 295**
Transport		
Voirie municipale	544 569	539 335
Enlèvement de la neige	200 600	200 600
Éclairage des rues	22 000	20 300
Circulation et stationnement	3 500	3 000
Transport en commun	12 380	14 266
Total	**783 049**	**777 501**
Environnement et hygiène du milieu		
Eau potable	2 800	2 800
Matières résiduelles	350 211	359 703
Environnement	19 000	19 000
Total	**372 011**	**381 503**
Santé, famille et petite enfance		
Aide à la famille	2 100	2 100
Total	**2 100**	**2 100**
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	49 773	82 265
Promotion & développement économique	79 990	94 300
Tourisme	11 920	13 785
Total	**141 683**	**190 350**
Loisirs et culture		
Centre communautaire	51 880	54 480
Camping municipal	24 315	26 584
Parc et terrain de jeux	8 000	10 000
Bibliothèque	37 805	36 930
Total	**122 000**	**127 994**
Frais de financement		
Dette à long terme	176 959	185 116
Autres frais de financement	3 150	3 150
Total	**180 109**	**188 266**
Grand total des dépenses	**2 381 497 $**	**2 491 250 $**

POUR ÊTRE ANNEXE AU BUDGET ET EN FAIRE PARTIE INTÉGRANTE :

ATTENDU QUE **d'après le budget ci-dessus annexé, cette Municipalité a à prévoir au cours de l'année 2010 des dépenses s'élevant à 2 491 250 $**

ATTENDU QUE **pour défrayer lesdites dépenses cette Municipalité prévoit des revenus non fonciers s'élevant à 596 351$**

ATTENDU QUE **pour défrayer la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis 1 894 899$**

ATTENDU QUE **conformément à l'article 1 du règlement # 18 de ladite Municipalité, ladite Municipalité a le pouvoir de décréter la taxe foncière annuelle par résolution:**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et il est résolu

QU' **une taxe foncière générale soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de cette Municipalité au taux de 1,0128 $ du cent dollars sur l'évaluation de: 187 095 065 réparti comme suit:**

= 0,9640 $ du cent dollars pour l'administration générale. *(*La taxe foncière inclus les frais de la Sûreté du Québec (218 645$) et l'hygiène du Milieu (359 703)

QUE **soit et est prélevée en vertu des règlements qui l'imposent, les taxes spéciales ci-après désignées:**

Règlement d'emprunt 92-91 - Complexe et garage municipal
(0,0166 ¢) cent soixante-six millièmes du cent dollars d'évaluation.

Règlement d'emprunt 171 Urbanisation de la route 125
(0.0079 ¢) soixante-dix-neuf millièmes du cent dollars d'évaluation.

Règlement d'emprunt 174 Camion autopompe
(0.0163¢) cent soixante-trois millièmes du cent dollars d'évaluation

Règlement d'emprunt 183 Camion citerne
(0.0080¢) quatre-vingt millièmes du cent dollars d'évaluation

Le tout tel que porté au rôle d'évaluation actuellement en vigueur aux fins de pourvoir aux dépenses du budget ci-dessus adopté ce quinzième jour du mois de décembre deux mil neuf.

ADOPTÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE
DEUX MIL NEUF

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci,
ce sixième jour du mois de janvier 2010

Chantal Soucy
Directrice générale

ART BORÉAL

Art Boréal au fil des semaines

En début de cette nouvelle année, les membres du conseil d'administration veulent souhaiter une Bonne Année à tous ses membres ainsi qu'à la population de Saint-Donat et des environs. Quelle surprise cette année de voir arriver le Père Noël avec son panier chargé de cadeaux à notre traditionnel dîner de Noël, que les membres avaient concocté avec art. Ce fut encore une fois un grand succès.

Notre association à été créée dans le but de promouvoir l'art visuel à Saint-Donat, faire connaître les artistes de la région, s'impliquer auprès des jeunes et des personnes du troisième âge, offrir à ses membres des cours de différents types donnés par des professeurs qualifiés, organiser des visites de musées, de galeries et de centres d'arts.

En 2010, Art Boréal fête ses 20 ans d'existence, ce qui nous place devant une année pleine de projets, alors encore beaucoup de surprises!

À ce sujet, nous vous mettons l'eau à la bouche. Les rencontres du lundi à la Maison des Arts de Saint-Donat, où les artistes se rencontrent pour peindre en toute liberté, débuteront le 18 janvier jusqu'au 19 avril et où ces derniers profiteront encore cette année de coaching avec des professeurs qualifiés. Nous préparons aussi plusieurs ateliers très intéressants. Entre autres, le dimanche 24 janvier, l'artiste Jacques Clément, bachelier en arts visuels de l'UQAM et membre de RAAV, nous dévoilera ses secrets en nous enseignant le paysage mixte media, (pastel, acrylique et autres).

Caroline Gauthier, très appréciée par nos membres, donnera des cours de portrait et paysage au pastel, ainsi qu'un atelier très en demande sur la manipulation de la spatule.

Se poursuivront également les journées plein-air qui débuteront en juin et où les artistes se rencontrent pour peindre dans les plus beaux jardins et endroits des Laurentides et de Lanaudière.

Nous invitons les artistes et les artistes en herbe de la région à joindre les rangs de l'association et à participer aux diverses activités que le conseil d'administration organise dans le cadre de sa mission.

Nous vous présentons la photo de notre Père Noël ainsi qu'une photo d'un atelier plein air.

Informez-vous auprès de l'association car en 2010, on s'explose à Art Boréal.

Visitez notre site à l'adresse suivant: www.saintdonat.info/artborel

Huguette Trédemy,
présidente

Marie-Stella Bourgeois...

suite de la page 1

à petite échelle, le tissage d'un paysage que l'Américaine lui acheta... 5 $, ce qui était une bonne somme dans ces années. L'avenir de Marie-Stella venait d'être lancé et son goût pour le monde art arts prit forme à mesure qu'elle grandit.

Elle se maria à Toronto, et le couple eut trois enfants. En 1969, la petite famille déménagea à Montréal, et c'est de là qu'on prit la direction du Nord pour y trouver lacs et montagnes. Notre-Dame-de-la-Merci les accueillit comme résidants occasionnels, et c'est ici que notre fière Acadienne habite en permanence maintenant, Mais elle retourne un mois au printemps et un autre à l'automne à Cap Breton où elle retrouve ses racines et trace des croquis qui lui serviront à *hooker,* suivant sa recette bien particulière, ses ouvres faites de brins de laine qu'elle teint elle-même, avant de commencer ou de poursuivre le travail, avec toutes sortes de produits naturels. Sa technique du *hookage* fait en sorte que sa laine est crochetée très serrée et donne l'illusion d'un tableau peint plutôt que crocheté.

Dans la description d'une de ses oeuvres, qu'elle a intitulée *Je rêve de Cabotto*, présentant une allégorie de Jean Cabot qui a donné son nom au fameux Cabot Trail, ou Sentier de Cabot, Marie-Stella écrit ce qui suit: «Je suis une enfant de la mer. Je suis une enfant du Sentier de Cabot. Dès l'âge de 9 ans, tous les soirs d'automne, mon oncle Denis à Gabriel m'emmenait au large dans la frêle embarcation affronter les grands flots. J'étais malade de mer à en mourir mais chaque soir, l'océan insatiable me reprenait dans ses bras tant que maquereau donnait.

«Toute jeune, à l'âge de 13 ans, sur mon bicycle, j'ai découvert pour la première fois avec mon amie Gemma les hauteurs vertigineuses et les descentes étourdissantes du Sentier de Cabot, cette route au nom invitant et cajoleur, synonyme de péril et de danger.

«Cabot, ce marin plus grand que nature, ce marin éternel, ce marin mythique de mon enfance parti des vieux pays pour venir poser le pied dans mon Acadie perdue. Je mettais mes pas dans ses pas, je foulais le sol de ce géant inconnu, si présent, si absent, à la fois si nébuleux et envoûtant.

«Ce tapis *hooké* est sorti du tréfonds de moi. J'ai fait la traversée avec Jean Cabot, de Bristol à Terre-Neuve et au Cap-Breton à bord de ce vaisseau que j'ai toujours imaginé venant vers moi, m'interpellant, venant me cherche. (Marie-Stella a mis trois mois à retracer l'histoire de Jean Cabot avant de *hooker* son tableau).

«Hier et aujourd'hui, ici et ailleurs. Le présent qui est toujours là tout près. Le passé lointain, mystérieux et éternel, dans le regard protecteur et bienveillant de Jean, accueilli par une trinité de mouettes toutes blanches dans un monde nouveau.»

Marie-Stella Bourgeois trouve du beau dans tout ce qui l'entoure, que ce soit une scène de la mer, de lac, de montagne, de roche sur la berge, d'un arbre. «C'est terrible, dit-elle, d'être à ce point esclave de la beauté de ce monde dans lequel on vit». Y a-t-il là le message d'une réalité incomprise?

Notre-Dame-de-la-Merci

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

APPEL D'OFFRES

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci demande des soumissions pour le contrôle des insectes piqueurs à l'aide du *B.t. (Bacillus thuringiensis)* pour contrôler biologiquement des insectes piqueurs afin de protéger les résidences situées sur le territoire de la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission au bureau de la directrice générale, sous enveloppe scellée portant la mention «SOUMISSION POUR LE CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS». Le cahier des charges est disponible dès maintenant au bureau administratif, à l'adresse ci-dessous, le numéro de téléphone (819) 424-2113. Le prix soumis devra identifier les taxes applicables.

Les soumissions doivent être adressées comme suit :

Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci
Chantal Soucy, g.m.a.
Directrice générale
1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec)
J0T 2A0
« SOUMISSION CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS»

Elles seront reçues au plus tard le 25 janvier 2010, à 11h00 pour être ouvertes à la même heure, publiquement.

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation, ni aucun frais envers les soumissionnaires.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 8e jour du mois de janvier 2010.

Chantal Soucy, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Notre-Dame-de-la-Merci

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Contrôle biologique des insectes piqueurs

AVIS est par les présentes donné par la soussignée aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité que :

Lors d'une séance tenue le 8 janvier 2010, le conseil municipal a fixé une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 13 février 2010 de 9 heures à 11 h 30 à la salle communautaire située au 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci à Notre-Dame-de-la-Merci.

La nature et les objets de ce projet est d'effectuer le contrôle biologique des insectes piqueurs sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce neuvième jour du mois de janvier 2010

Chantal Soucy
Directeur général/secrétaire-trésorière

ABATTAGE D'ARBRES

ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
Émondage & élagage
Service professionnel
Assurance responsabilité
Estimation gratuite
ENTREPRENEUR FORESTIER
Pour travaux commerciaux
Claude Charbonneau 424-7582
Cell: 324-7611

ARCHITECTE

ANDRÉ LÉONARD O. A. Q.
A R C H I T E C T E
[redacted]
15 CHEMIN ST-GUILLAUME ST-DONAT 819-424-5781
51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

ARPENTEUR

RADO, CORBEIL & GÉNÉREUX
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC.
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au VENDREDI 8 h À 12 h
et 13 h à 17 h
519, rue Principale
Saint-Donat
Tél.: (819) 424-2815
Téléc.: (819) 424-5478
www.rcgag.net • st-donat@rcgag.net

ASSURANCES

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

ASSURANCES Lafrenière et St-Amour Inc. COURTIERS
Sylvie-Anne St-Amour
et François Lafrenière
Courtiers en assurance de dommages
AUTO • ENTREPRISES
HABITATION • VOYAGE
ING ASSURANCE L'UNIQUE assurances générales MISSISQUOI La compagnie d'assurance Missisquoi
617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
FAX: (819) 424-7251

VÉ LE GROUPE VÉZINA & ASSOCIÉS LTÉE
Vézina, Forget et Associés Inc
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS
Poursuivant la pratique de
Coutu Bastien & Associés Avocats
422A, rue Principale
Saint-Donat J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2132
info@duntonrainville.com

CHIROPRATICIEN

CABINET CHIROPRATIQUE

Dr Benoit Lagacé
Chiropraticien d.c.
292 ch.Ouareau Nord
(819) 424-2798
Sur rendez-vous
Lundi-Jeudi
(heures variables)

COMPTABLES

Yves de Carufel CGA inc.
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
CGA
1960, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N5
Téléphone: (450) 229-2346
Télécopieur: (450) 229-1055
Courriel: yvesdecarufel@qc.aira.com
472, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-3135
Télécopieur : (819) 424-3319
1235, Dagenais Ouest
Laval (Québec) H7L 0A5
Téléphone: (450) 963-4878
Télécopieur: (514) 956-7376

CONSTRUCTION

R.B.Q # 8251-7814-39
CONSTRUCTION Réjean
Entrepreneur spécialisé
Rénovation • Finition intérieure et extérieure
819.424.3129

ÉBÉNISTE

Ébénisterie Jarry

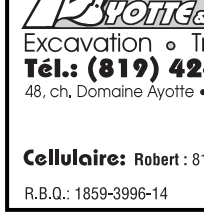

- *Armoires de cuisine*
- *Portes d'armoires sur mesure dans toutes les essences*
- *Vanités*
- *Moulures*
- *Ogees*
- *Manteaux de foyer*
- *Meubles*
- ***Entretien et rénovation***

38-A, rue Emmanuel • St-Donat
(819) 424-1378

ÉLECTRICIEN

S. G. SAINDON
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.
SYLVAIN SAINDON
PRÉSIDENT
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
PROJET CLÉ EN MAIN
(819) 424-5558
(450) 967-8080
TÉLÉCOPIEUR (450) 669-8831

EXCAVATION

RBQ 8304-4081-05
CARL EMOND
EXCAVATION
DÉNEIGEMENT
10A Du Sous-Bois, St-Donat J0T 2C0
819.424.1750
819.324.7260

MINIS PELLES HYDRAULIQUES J.L. enr
Jean Léveillé, prop.
RBQ: 2660-2995-33
TERRE
DRAINAGE
DRAIN FRANÇAIS
FONDATION DE MAISON
CHAMPS D'ÉPURATION SEPTIQUE
(819) 424-3095
SAINT-DONAT J0T 2C0

AYOTTE & FILS INC.
Excavation • Transport
Tél.: (819) 424-7350
48, ch. Domaine Ayotte • Saint-Donat
SERVICE DE PELLE HYDRAULIQUE ET CAMION 10 ROUES
INSTALLATION SEPTIQUE
CONSTRUCTION DE CHEMIN
TERRASSEMENT
SABLE • GRAVIER • TERRE
Cellulaire: Robert : 819-217-4039
R.B.Q.: 1859-3996-14

RÉNO ENTRETIEN GÉNÉRAL ET EXCAVATION

9182-7329 Québec Inc.
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
+ Peinture
+ Pose de gypse
+ Tireurs de joints
+ Excavation
+ Démolition
+ Drain français
+ Muret de roche
+ Autres ...
INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
Estimation gratuite
819-424-1059
Benoit Laflamme
400, ch. Clef du Pembina
St-Donat, Qué, J0T 2C0
RBQ 8350-3748-24

INGÉNIERIE

MLC associés experts conseils
Experts conseils en ingénierie
Génie municipal
Structure
Mécanique
Électricité
• **Laval:** 1200 boul. Chomedey, #950 / Tél.: (450) 687-7077
• **Montréal:** 400 av. Laurier ouest, #400 / Tél.: (514) 948-6105
• **Joliette:** 440, rue de Lanaudière / Tél.: (450 752-2609
Robert N. Cloutier, ing. président
St-Donat / (819) 424-4877

NOTAIRE

Me RAYMOND M. SIGOUIN
L.L.B., D.D.N.
Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
L.L.B., D.D.N.
Me ÉLISABETH SIGOUIN
L.L.B., D.D.N.
RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE
430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PEINTRE

PEINTURE & JOINTS M.L.
RBQ: 8358-1215-01
M. Miron
Tel.: 819.424.2631
Cell.: 819.325.0709
S. Lavoie
Cell.: 819.217.0307

PHARMACIE

Familiprix
480, rue Principale, St-Donat (Qc) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2626
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9h à 17h30 • Vendredi: 9h à 19h30
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 16h
Dans un Jardin
ARTISANS DU BIEN-ÊTRE

PUITS/POMPES

Forages de puits artésiens et géothermiques
Installation, pompes et traitement d'eau
Villemaire FORAGES INC.
60 ans d'expérience
ESTIMATION GRATUITE
Daniel Thibodeau: 819.424.5137
RBQ: 8360-5873-05
Courriel: rivestf@intermonde.net
Tél. : 1 800 668-2939

RÉNOVATION

PIERRE-LUC TOUBEIX RÉNOVATION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
18, ch. Sigouin
Saint-Donat
J0T 2C0
Tél.: 819 424-4176
Cell.: 819 324-8384
R.B.Q. 8311-7598-24

SERVICES

Dominic Roy
Ingénieur forestier
EXPERT-CONSEIL
Planification forestière
Diagnostic sylvicole
Réglementation forestière
Évaluation forestière
Cartographie
Foresterie urbaine
353 A, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Téléphone : 819 419-0175
Télécopieur : 819 419-0244
Faisabilité et coûts
Plans et devis
Gestion de projets
Courriel : dominic@royricard.com
WWW.ROYRICARD.COM

Forages mse Drilling
PUITS ARTÉSIENS
WELL DRILLING
Tél. St-Donat: 819-424-5661
Fax: 450-427-1586
Cell.: 514-386-4159
www.mse.ca
leolessard@mse.ca
R.B.Q. 1973-2049-11
LÉO LESSARD
Président
231, chemin de l'aéroport
St-Donat, QC CANADA J0T 2C0

La berce du Caucase: soyez vigilants

(C) - La Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière incite la population à la vigilance, face à l'apparition de la berce du Caucase sur le territoire lanaudois.

Une exposition à cette plante toxique peut causer de sévères réactions de la peau apparentées à des brûlures parfois sérieuses. Depuis peu, quelques personnes présentant ces symptômes ont été recensées sur le territoire.

La plante mesure entre deux et cinq mètres et se retrouve notamment le long des berges, des routes, des cours d'eau, des fossés, des chemins de fer, mais peut aussi pousser dans les prés et terrains vagues. Même si cette plante est attrayante, il faut savoir qu'elle est nuisible pour la santé et pour l'environnement. Les enfants peuvent vouloir l'utiliser pour s'y cacher ou jouer, et les adultes peuvent y voir un intérêt ornemental. De plus, lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges. Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter.

Les symptômes

La berce du Caucase contient des toxines qui rendent la peau extrêmement sensible au soleil. Le contact avec la sève est indolore, mais après une exposition au soleil, la peau affectée peut présenter des lésions s'apparentant à des brûlures parfois sévères. La peau devient rouge et gonflée, et des cloques remplies de liquide clair peuvent ensuite apparaître.

D'autres plantes, comme le panais sauvage et la berce laineuse, contiennent les mêmes toxines que la berce du Caucase et peuvent aussi causer ce genre de brûlures. Celles causées par la berce du Caucase sont cependant généralement plus intenses à cause de la concentration plus élevée des toxines dans sa sève. Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après le contact. Après la guérison, des taches brunes ou blanches peuvent persister très longtemps et la région atteinte demeure sensible au soleil.

Que faire en cas d'exposition à la sève

Si la peau est touchée, on utilise un papier absorbant pour éliminer la sève, puis on lave au savon en rinçant abondamment. Laver au savon l'endroit en contact avec la sève, rincer abondamment et se laver les mains.

Pour au moins 48 heures, on évite l'exposition à la lumière des zones concernées et on évite le soleil minimalement pour une semaine. Si un enfant est atteint, si les yeux sont touchés ou si des lésions importantes se développent, il est suggéré de consulter un médecin.

Pour l'arracher

L'arrachage manuel ou mécanique est possible, mais on doit prendre des mesures de protection adéquates, notamment en se couvrant complètement et en protégeant le visage. On dispose des plants coupés en les faisant sécher dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant au moins une semaine.

Signalement de la berce du Caucase

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, on peut communiquer avec le Centre anti-poison du Québec au numéro 1 800 463-5060, ou avec le service Info-Santé, en composant le 8-1-1.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements vous permettant de bien identifier la berce du Caucase ou si vous souhaitez en savoir plus sur les façons de contrôler cette plante, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs par téléphone à Québec au 1 800 561-1616.

ANNONCES CLASSÉES : 15$

819-424-2610

TERRAINS À VENDRE

Terrains Mont Jasper + - 66 000 p.c. 75 000$, vue panoramique, accès au lac Archambault. Financement disponible. Phase 3 819-217-2001

Terrains à vendre avec services, Domaine Selesse, secteur village St-Donat, à proximité du Métro et Homehardware, entre 7000 et 14000 p.c. Financement disponible. 819-217-2001

Terrains 1,7 millions pi. carrés, St-Donat, longe terrain de golf. Érablière aussi, Maison 1032 Principale (commercial), excellent pour place d'affaires. 300.000$ négociable. Kathie: 514-464-0669

À LOUER

4 1/2 à louer. Près du centre-ville. Propre et tranquille. Stationnement privé. Tél.: 819-424-2026 ou 450-530 5787

Grand 4 1/2 à louer, centre du village, recherche locataire sérieux et propre.Stationnement double pus remise. Références requises. Libre immédiatement. 819-216-2303

Condo West Palm beach. «Golden Lake Village» endroit sécuritaire avec tous les services: piscine, spa, sauna, salle communautaire, d'exercices, jeux de société etc. 2 c à c, 2 s.d.b. 819-424-1626 Carl Bourdon pour plus d'informations

OFFRE DE SERVICES

Rénovation générale, extension de maison, garage, sous-sol, revêtement extérieur, terrasse, finition intérieure et extérieure, céramique. Bernard Filion 819-424-7801

Besoin d'une dame de compagnie? Pour personne ayant besoin de surveillance ou d'assistance à domicile, je serais disponible le jour. Je suis retraitée, après plusieurs années auprès de personnes en perte d'autonomie. Pour informations: 514-918-9568 cell. ou 819-424-1908

Impôt - Rapport d'impôt de particuliers, 35 ans d'expérience - spécial aide-social: 20$ - travailleurs 25$. Prêt en 24 h - 819-424-0159 Pierrette

Jeune athlète de St-Donat à l'Assemblée nationale

(C) - Dernièrement, le député du comté de Bertrand recevait un groupe d'athlètes québécois ayant participé aux Jeux mondiaux d'hiver 2009 d'Olympiques spéciaux à Boise, en Idaho. On le voit ici dans son bureau de l'Assemblée nationale à Québec en compagnie de Michaël Gilbert, jeune athlète de Saint-Donat qui a excellé en ski alpin.

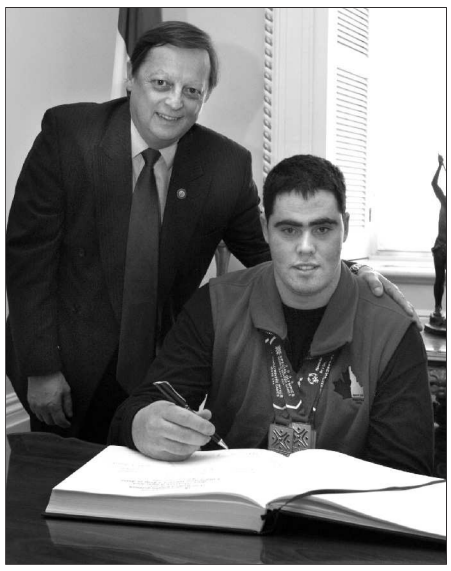

Marcel Bertrand
1926 - 2009
1er anniversaire
10 février 2009

Cher époux, cher papa

Il y a un an déjà, tu nous quittais sans bruit, pourtant il nous semble que s'était hier, tellement c'est douloureux. Tu es parti en emportant une grande part de chacun de nous; ton doux visage, ton regard, ton sourire, ta voix nous manquent tellement. Que passe le temps, que passent les heures, tu seras toujours présent dans nos coeurs. Continue à veiller sur nous, tout comme autrefois, apaise-nous lorsque le sommeil tarde à venir et lorsque revient le matin, chaque jour guide nos pas afin de poursuivre notre chemin et regarder vers l'avenir. Nous avons été prévilégiés par ta présence si chaleureuse et réconfortante dans nos vies; encore merci;
Avec tout notre amour et notre tendresse
Alice et les enfants.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

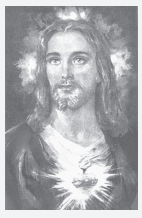

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

N.B.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

N.B.

Korvette

JUSTE PRIX, PRÈS D'ICI

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise québécoise en pleine expansion exploitant plus de 60 succursales, recherche pour notre succursale de St-Donat

Commis-manutentionnaire
Réception et manutention de la marchandise, étiquetage, travaux divers
Les tâches comportent des levées de charges fréquentes

Poste temps partiel- bienvenue aux retraités
De jour – Environ 15 hrs par semaine selon les besoins

Commis de magasin
Poste 25 heures et plus
Service à la clientèle, caisse, étiquetage, montage des comptoirs

Pour ces deux postes : Faites parvenir votre cv en indiquant le nom du poste

soit par télécopieur au 819-424-9039 ou
vous présenter au magasin : 766, rue Principale, St-Donat J0T 2C0
par courriel : bfelicie@korvette.ca

Seules les personnes retenues seront contactées.
Merci de l'intérêt pour notre entreprise

www.korvette.ca

OFFRE D'EMPLOI

Commis comptable
Maîtrise de Acomba requise

Envoyez C.V:
Ameublement Barbeau & Garceau
435, Principale
Saint-Donat, (Qc)
J0T 2C0

Tél.; 819-424-2133
Fax: 819-424-3098

Remerciements

À St-Donat, son coin de paradis, le 16 décembre 2009 est décédé Léon St-Onge, cadre au Gouvernement du Québec pendant 30 ans. Il fût un grand amoureux de la nature et du sport. Il laisse dans le deuil sa famille et de nombreux amis de St-Donat. Selon ses propres volontés, il a renoncé à toute exposition de sa dépouille et à toute cérémonie funéraire.

Famille Laforest

Remerciements

Paquin, Yves

Nous désirons remercier sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui ont témoigné des marques de sympathie soit par leur présence, soit par des fleurs, cartes dons ou offrandes de messes.

Que chacun d'entre vous, trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants.

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **9126-4226 QUÉ. INC.** ayant son siège social au 301, rue St-Donat à St-Donat demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

Saint-Donat-de-Montcalm,QC
Le 5 janvier 2010

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **Media ZQuest Inc.** ayant son siège social au 361, Ouareau Nord, C.P. 1171 à St-Donat demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

Saint-Donat-de-Montcalm,QC
Le 5 janvier 2010

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **Gestion Searching Booth Inc.** ayant son siège social au 361, rue Ouareau -Nord c.p. 1171 à St-Donat demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

Saint-Donat-de-Montcalm,QC

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax:(819) 424-3615

Abonnement:
15.00$ Canada
30.00$ Étranger 1 an (12 numéros)

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

Participez au concours:

« L'OUVERTURE DU Proxim, C'EST POUR QUAND?»

Et courez la chance de gagner l'un des 5 certificats-cadeaux d'une valeur de 100$$ valide dans un des restaurants de Saint-Donat, parmi toutes les bonnes réponses reçues.

Date d'ouverture de la pharmacie:

_____

Proxim

Nom: _____

Tél.: _____

Complétez le coupon ci-dessus avant le 31 janvier 2010 et faites-le parvenir au

Journal Altitude
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec
J0T 2C0
ou venez le porter en personne.

* Les propriétaires et leur famille ne peuvent pas participer au concours.
** Cependant, l'entrepreneur et sa famille peuvent participer parce que, comme tout bon constructeur, il n'a aucune idée de la date à laquelle le projet sera terminé.

LA BALADE DU CONSTRUCTEUR HEUREUX

Ce message s'adresse à tous ceux,
et vraiment vous êtes assez nombreux,
qui sont «tannés» d'attendre à la queue leu leu...
l'ouverture du Proxim en ces lieux.

Malgré le fait que ce projet soit assez onéreux,
pas pour moi, mais pour les futurs propriétaires bienheureux,
Je vous garantis, sans vouloir être pompeux,
qu'une fois terminé, vous n'en croirez pas vos yeux.

Merci de patienter encore un peu,
parce que je vous le jure devant Dieu,
et il ne s'agit pas là d'un voeu pieux,
l'ouverture du Proxim aura lieu sous peu !

Yves D'Astous ~~eux~~
Entrepreneur général ~~eux~~

tiré du recueil: «(à) deux, c'est mieux»